

Nouvelle architecture sociale

PAR KATHERINE SCOTT

LE MONDE OÙ NOUS VIVONS

*Vers une nouvelle
architecture sociale*



CONSEIL
CANADIEN DE
DÉVELOPPEMENT
SOCIAL



Le monde où nous vivons : vers une nouvelle architecture sociale

Par Katherine Scott



Canadian Council on Social Development
Conseil canadien de développement social

Cet article fait partie de la **série sur la Nouvelle architecture sociale** du Conseil canadien de développement social. Le projet est conçu de manière à souligner et à étudier les principaux défis sociaux auxquels le Canada fait face aujourd'hui et à proposer un certain nombre d'options stratégiques pour le changement.

Les autres articles de la série Nouvelle architecture sociale comprennent *Quel avenir pour le Canada?* (CCDS, avril 2004), *Vie adulte différée : comment faire face aux nouvelles inégalités économiques* (John Myles, mars 2005), et *Rehausser nos attentes : le monde que nous voulons* (à paraître).

Ces articles sont publiés en direct à www.ccsd.ca.

Table de matières

Avant-propos	v
Introduction.....	1
Mutation des hypothèses et nouveaux défis	3
Mutation des familles	4
Accroissement de la diversité culturelle	5
La constitution retardée d'une famille et l'intégration de la jeunesse	
 dans le marché du travail	7
Le vieillissement de la population et la voie incertaine vers la retraite	9
La présence accrue des femmes sur le marché du travail	10
Emploi à faible salaire et économie de services	12
Pressions sur le secteur sans but lucratif et bénévole	15
Croissance des inégalités de revenu	16
Le lien entre l'emploi et le revenu dans l'économie du savoir	20
Perspectives d'avenir	22
L'État providence en transition	24
Une période de repli	25
Nouvelles orientations des politiques sociales	28
La course sur place à toute allure	30
Vers une nouvelle architecture sociale	31
Un nouveau cadre de référence	33
Invitation au dialogue	36
Références	37

Avant-propos

Quels sont les rôles et responsabilités du gouvernement fédéral, des provinces et des territoires, et des villes, dans la garantie d'une sécurité sociale pour les Canadiens et Canadiennes?

Est-ce que le marché joue un plus grand rôle dans l'évolution de l'économie sociale?

Le nouveau profil de la famille canadienne et les facteurs de notre changement démographique sont-ils suffisamment bien reflétés dans nos programmes sociaux?

Il ne s'agit là que de quelques questions qui doivent être abordées dans toute discussion sur la direction que prend notre pays. Ces questions sont d'ailleurs des composantes essentielles de tout débat sur les risques auxquels font face les Canadiens et Canadiennes dans « le monde que nous avons » et de tout dialogue sur « le monde que nous voulons » pour nous-même et pour nos enfants. Elles ont également servi d'inspiration à cette série sur la nouvelle architecture sociale.

Depuis 1920, le Conseil canadien de développement social (CCSD) défend les besoins des enfants et des familles du pays de même que des pauvres et des défavorisés.

Cette série sur la nouvelle architecture sociale est conçue de manière à poursuivre cette tradition. Cette série favorise des politiques sociales sensées et efficaces à ce moment critique de l'histoire du Canada. Son but vise à façonner des orientations stratégiques dans le cadre de la restructuration des politiques sociales liant la sécurité sociale et l'inclusion à la productivité économique.

Le professeur John Myles de l'Université de Toronto a été le fer de lance de cette initiative. Celle-ci a bénéficié de la sagesse et du pragmatisme de groupes de travail formés d'universitaires, d'analystes et de chercheurs de tout premier rang de partout au pays, de même que d'une abondance d'idées et de recherches sur l'égalisation des revenus offerts par Andrew Jackson. Et elle incarne la vision tenace du président du CCSD, Marcel Lauzière, qui poursuit présentement une affectation de deux ans comme directeur général adjoint de Développement social, politiques et savoir du ministère du Développement social de la Nouvelle-Zélande.

L'initiative d'architecture sociale est une histoire de cœur et d'engagement pour la vice-présidente de recherche du CCSD Katherine Scott. En même temps qu'elle dirigeait le département de recherche du Conseil, elle poursuivait du travail dans le secteur bénévole et sur les questions touchant aux enfants et à la pauvreté, qui l'a convaincue de la nécessité et de l'efficacité d'engager des dialogues de grande envergure sur les politiques, au-delà des cercles d'initiés.

De plus, ce projet a bénéficié de l'appui financier de la Direction de la politique stratégique du ministère du Développement social Canada.

La métaphore d'architecture n'est pas utilisée à la légère dans ce contexte-ci. Le but de cette série d'articles consiste à offrir de la recherche, des analyses et des options stratégiques que tous les Canadiens et Canadiennes peuvent examiner, discuter et sur lesquelles ils peuvent même bâtir.

Le monde où nous vivons

Le travail que les Canadiens et Canadiennes doivent entreprendre à ce tournant de notre histoire n'est pas facile. Et comme tout projet de construction, il requiert une vision, de la planification et une combinaison de travail ardu et de compétences. Mais en bout de ligne, il deviendra un plan de réussite seulement si ceux qui doivent habiter cette structure ont participé à sa construction.

Peter Bleyer

Président-Directeur général, CCDS

« Le fatalisme face à ce qui est possible devient à long terme notre pire ennemi. »

John Myles
Vie adulte différée

Introduction

Comparativement aux Canadiens et Canadiennes qui ont vécu pendant la première moitié du 20^e siècle, ceux qui ont grandi et vieilli pendant sa deuxième moitié ont joui d'une vie remarquablement plus facile. La première moitié du siècle a été marquée par deux guerres mondiales et la Grande Crise. La deuxième moitié a démarré avec un quart de siècle de croissance économique soutenue de même qu'une croissance des niveaux de vie pour ainsi dire inimaginable pour les générations antérieures. Les années 1950 et 1960 ont également été marquées par la création d'une série de nouvelles institutions sociales : de nouveaux investissements sociaux en éducation et en santé, et de nouvelles formes de protection sociale contre les risques associés au chômage, à la maladie et à la vieillesse.

Cette période d'innovation sociale a bien servi le Canada. Mais le monde a changé fondamentalement depuis 25 ans. Le système des dispositions sociales du Canada a également changé au fil du temps, mais pas nécessairement de manière à refléter le pays tel qu'il est – ou tel que les Canadiens et Canadiennes voudraient qu'il soit – dans la première décennie du 21^e siècle.

Que veulent les Canadiens et Canadiennes? Leurs attentes ne sont probablement pas très différentes de ce qu'elles étaient il y a quelques décennies quand les architectes sociaux de l'époque créaient des programmes comme l'assurance-emploi et la sécurité de la vieillesse.

Les Canadiens et Canadiennes veulent des niveaux d'emploi élevés avec des salaires et des conditions de travail convenables. Ils veulent que leurs enfants réussissent dans la vie et qu'ils aient la chance de développer leur potentiel. Les Canadiens et Canadiennes veulent que leurs gouvernements offrent des services publics essentiels, en particulier en ce qui concerne les soins de santé et l'éducation, pour tous, et ils veulent que leurs gouvernements dépensent sagement et équitablement l'argent de leurs impôts. Ils veulent vieillir dans la sécurité et la dignité. Ils veulent un Canada où aucun enfant ne grandit sans avoir une alimentation, un abri et les autres nécessités de l'existence adéquats, et où il n'y a pas de sans abri. Les Canadiens et Canadiennes veulent un pays où les droits de la personne et les libertés fondamentales sont respectés et protégés. Et ils veulent avoir leur mot à dire sur la manière dont tout cela va se produire.

Les attentes que les Canadiens et Canadiennes ont pour eux-mêmes, leurs enfants et leurs concitoyens et concitoyennes ont probablement augmenté au fil des ans. Mais ils savent aussi que les conditions sont différentes maintenant et que ce qui a pu fonctionner il y a une génération ne s'applique peut-être plus aux réalités sociales et économiques dynamiques du Canada d'aujourd'hui.

Nous avons traversé une période de profonds changements économiques et sociaux propulsés par des facteurs tels que la mondialisation et les conséquences de la nouvelle économie du savoir postindustrielle, le vieillissement et la diversité de la population, l'entrée d'un grand nombre de femmes sur le marché du travail et le changement des tendances dans la formation et la

dissolution de familles. Certains de ces facteurs sont des causes et certains sont des effets, – comme par exemple le faible taux de natalité – mais toutes ces forces, et bien d’autres encore, transforment nos vieilles hypothèses au sujet des marchés du travail, des familles, des collectivités et des principales institutions de ce qui est généralement connu comme étant l’« État providence ».

Face à de tels changements sociétaux en profondeur, il est essentiel que le Canada bâtisse un nouveau modèle – une nouvelle architecture sociale – dont nous puissions bénéficier maintenant et dans l’avenir.

« Nos modèles d’aide sociale ont été façonnés il y a des générations et ils ont en général peu changé depuis, reflétant en conséquence une économie, une famille et un profil des risques qui ne sont plus prépondérants. ...Nous devons établir un nouvel équilibre d’assistance, qui correspond mieux aux nouveaux risques et besoins.» (Esping-Andersen, 2003: 1)

Il y a au moins deux courants de pensée sur le façonnement d’un nouvel équilibre. Selon un de ces courants, un compromis existe inévitablement entre le développement économique qui crée des emplois et augmente le niveau de vie, et le développement social qui tente d’assurer des chances d’épanouissement égales et un niveau de protection sociale pour tous. Selon cet argument, les marchés sont propulsés par la poursuite de profits et il s’ensuit que si les particuliers ne retiennent pas suffisamment de leur propre productivité à cause d’impôts trop élevés, la production de richesses en souffrira, et si les gens sont trop protégés par des programmes sociaux, les incitations au travail diminueront. De ce point de vue, le développement économique surpasse nécessairement le développement social.

D’un autre point de vue, les instruments d’une politique de sécurité sociale peuvent aider les nations à s’adapter à la nouvelle économie du savoir et y prospérer. Ces instruments peuvent comprendre des investissements non seulement dans le capital humain, tels que le développement du jeune enfant, l’éducation et la formation du public, mais aussi dans le capital social afin de renforcer les réseaux de consensus social et réduire les injustices sociales. En effet, la pauvreté, la marginalisation et l’inégalité comportent de vastes coûts économiques. Selon cette perspective, il ne suffira pas de rafistoler les contours de l’architecture sociale actuelle. Il faut une nouvelle période d’innovation sociale.

Cet article penche sans réserve vers le point de vue selon lequel le Canada devrait viser *à la fois* des niveaux de vie qui augmentent avec de bons emplois, et une société la plus équitable, juste et inclusive que nous puissions bâtir ensemble. Bien que nous ne puissions peut-être pas tout accomplir, nous pouvons certainement accomplir plus, beaucoup plus. L’expérience d’autres pays démontre qu’un tel but n’est pas hors de notre atteinte.

Pour y arriver, il faut une vaste discussion – pour évaluer les rôles et responsabilités appropriés des marchés, des familles, des gouvernements et des collectivités dans la garantie de la sécurité sociale des Canadiens et Canadiennes, et pour élaborer une nouvelle compréhension partagée de ce que signifie pour nous le développement social et de quelle manière nous assurerons le progrès social dans le nouveau millénaire.

Cet article est le premier d'une nouvelle série qui discute des principaux défis auxquels le Canada fait face et des orientations prometteuses de changement. Il se fonde sur des discussions qui ont eu lieu au sein d'un groupe de chercheurs, d'universitaires et d'analystes éminents, sous la présidence du professeur John Myles de l'Université de Toronto, appuyé par les idées et les perspectives d'Andrew Jackson du Congrès du travail du Canada. Il faudra une réflexion et des mesures à long terme pour relever certains des défis complexes qui sont identifiés dans cet article. Mais, comme M. Myles nous prévient dans la citation au début de cet article, capituler quand on fait face à ce qui semble des problèmes à long terme insolubles serait la pire des options stratégiques possible¹.

Parmi les autres articles dans la série sur cette nouvelle architecture sociale se trouvent *Quel avenir pour le Canada?* (CCDS, avril 2004), *Vie adulte différée : comment faire face aux nouvelles inégalités économiques* (Myles, mars 2005), et *Rehausser nos attentes : le monde que nous voulons* (à paraître).

Ce document de travail vise à promouvoir un dialogue sur la réforme de la politique sociale et, en particulier, à stimuler une discussion sur le transfert social canadien (TSC). Il s'agit d'un outil important pour appuyer l'engagement continu du Conseil envers une conscientisation à l'égard du TSC et pour augmenter le débat sur l'avenir des programmes sociaux du Canada.

La refonte d'un plan d'architecture sociale dynamique, une refonte qui soit comparable à celle de la période d'après-guerre du siècle dernier, est une tâche à la fois stimulante et... intimidante.

Il nous fait plaisir de présenter cet article comme une toute première étape dans la préparation du terrain pour le dialogue.

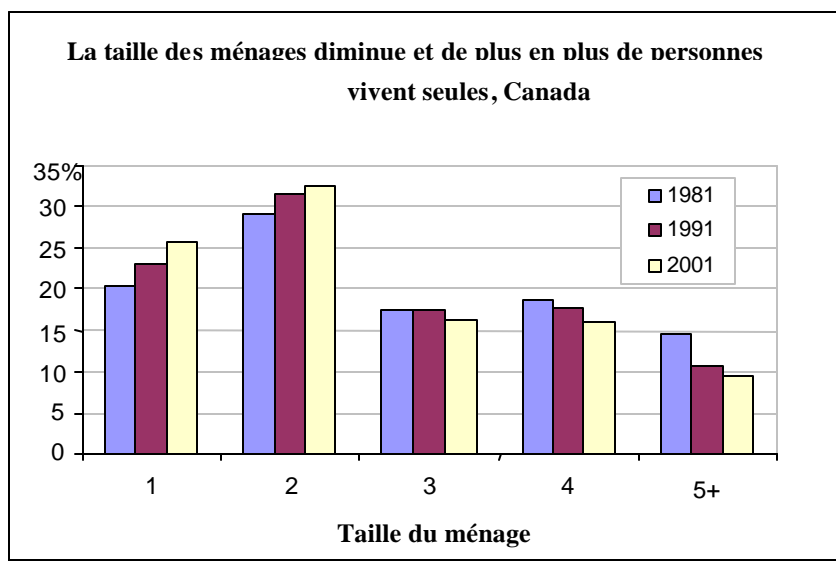
Mutation des hypothèses et nouveaux défis

L'État providence de l'après-guerre a été conçu de manière à s'adapter aux réalités et aux idées de l'époque. On présumait que la majorité des gens vivraient dans des familles stables où le rôle de l'homme serait de subvenir aux besoins financiers et celui de la femme d'être la dispensatrice de soins non rémunérée des enfants et du foyer. Des postulats de base sur la composition de la population et le fonctionnement des marchés du travail, des familles et des collectivités guidaient les décideurs dans leur définition du rôle de l'État dans l'appui à accorder aux marchés, aux familles et aux collectivités. Mais, sur tous ces fronts, les choses ont changé au cours des 25 dernières années, et elles ont changé profondément.

¹ Dans un article de cette longueur, nous devons réduire l'ampleur des questions. Nous n'abordons donc pas en profondeur la réforme du principal programme de l'État providence au Canada – les soins de santé – bien que les progrès dans l'amélioration de la qualité de l'emploi et les programmes pour la petite enfance, pour ne donner que deux exemples, aideraient certainement beaucoup à améliorer la santé de la population. Nous avons également décidé de ne pas discuter en détails spécifiques de la situation de groupes historiquement défavorisés, tels que les personnes handicapées et les peuples autochtones.

Mutation des familles

Il n'y a aucun danger que les familles soient en voie de disparition. En fait, au cours des dernières décennies, nous avons vu l'émergence de nouvelles formes de ménages. La famille nucléaire traditionnelle des années 1950 et 1960, comprenant deux parents, plusieurs enfants et peut-être un parent âgé, représente une partie décroissante des familles canadiennes aujourd'hui. (Il est important de se rappeler que même à cette époque, elle ne décrivait pas toutes les familles canadiennes.)



Source : Statistique Canada (2002). *Profil des familles et des ménages canadiens : la diversification se poursuit.*

Bien que les ménages composés d'un couple continuent de prédominer, une proportion grandissante de couples en âge de travailler n'a pas d'enfant. De plus, un nombre croissant de personnes vivent dans des ménages privés et représentaient au moins un quart (25,7%) de l'ensemble des ménages en 2001 (Statistique Canada, 2002a).

Il y a également eu sur une longue période une augmentation du taux de dissolution des mariages: quatre mariages sur 10 au Canada se terminent maintenant par un divorce, et les unions libres – beaucoup plus fréquentes que par le passé – peuvent être très instables (Statistique Canada, 2002b. Le Bourdais, Marci-Gratton et Juby, 2003). Les familles monoparentales représentent maintenant le quart de toutes les familles avec des enfants – et un enfant sur cinq vit dans une famille monoparentale. Les recherches démontrent que le divorce est une cause au moins aussi importante de la pauvreté infantile que la perte d'emploi (Picot, Zybblock et Piper, 1999). Dans bien des cas, les parents se remarieront ou cohabiteront avec un nouveau ou une nouvelle partenaire (Le Bourdais et al, 2003). Toutefois, l'instabilité des relations est en voie de créer des ménages plus complexes et rend les enfants et les femmes plus vulnérables à la pauvreté (Juby, Le Bourdais, et Marci-Gratton, 2003).

Le phénomène croissant de l'« homogamie », qui signifie « épouser son semblable », bien que moins bien connu, est tout aussi important du point de vue des politiques. Contrairement à ce qui se passait il y a 20 ou 30 ans, des hommes et des femmes bien instruits et à l'aise sont beaucoup plus portés à se marier ensemble et à former une famille où chaque conjoint a de fortes chances

d'occuper un emploi bien payé. Les couples moins bien instruits affrontent de plus grands risques de chômage et des salaires plus faibles quand ils sont employés (Morrisette, 2004). L'homogamie aggrave donc les divisions entre ceux qui ont un niveau d'instruction supérieur et les défavorisés.

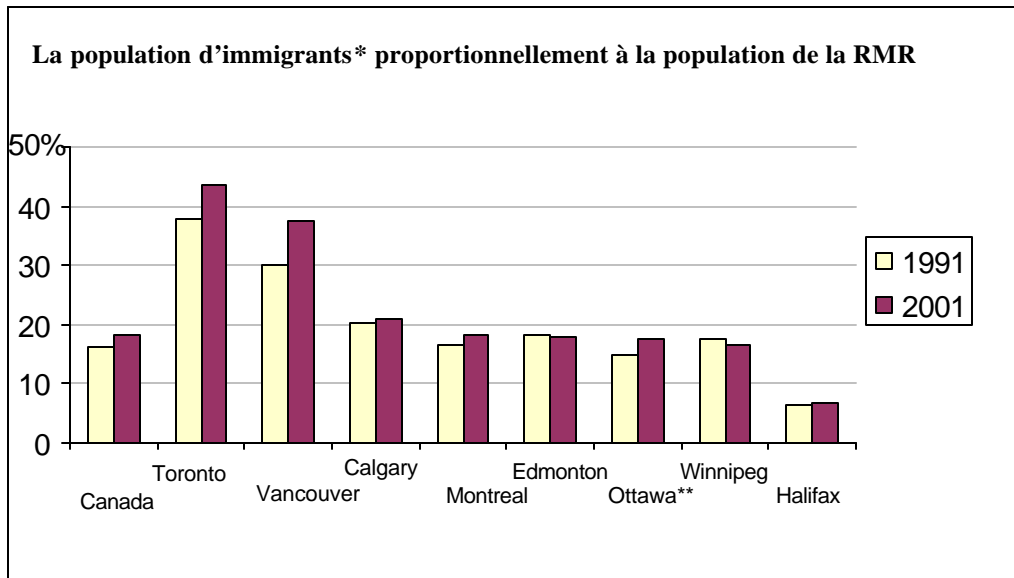
Les tendances dans la constitution d'une famille posent également de nombreux défis. La croissance des ménages à un seul soutien, par exemple, représente un problème dans le marché du travail qui requière au moins deux salaires pour joindre les deux bouts confortablement. Les ménages à un seul soutien ont moins de chances que les ménages à deux soutiens d'avoir les ressources nécessaires pour faire face à une période de chômage ou d'incapacité. Il est particulièrement difficile pour les femmes d'être seules puisqu'elles gagnent en moyenne environ 20% de moins que les hommes et qu'elles occupent probablement des emplois à temps partiel (Drolet, 2001).

Les hauts niveaux de pauvreté parmi les familles monoparentales ayant à leur tête une femme, les jeunes adultes célibataires et les quasi aînés seuls – particulièrement ceux qui n'ont pas une bonne éducation et n'ont donc pas accès à un emploi convenable – indiquent les conditions sociales et économiques inhospitalières auxquelles font face présentement ces ménages, des conditions qui les rendent vulnérable à la pauvreté au moment de la retraite.

Accroissement de la diversité culturelle

Tout compte rendu de l'évolution du paysage social au Canada serait sérieusement incomplet s'il n'incluait pas la diversité accrue de notre population. Les immigrants représentent maintenant presque un cinquième de la population totale, près de la moitié de la population de Toronto et un tiers de la population de Vancouver. Trois quarts des immigrants arrivés au cours des cinq dernières années se sont installés dans les trois plus grandes villes-régions. Il s'ensuit que les immigrants sont de loin la plus grande source de population et représentent la plus grande croissance de la population active dans le Grand Toronto et les basses terres du Fraser en Colombie-Britannique. Bientôt les nouveaux immigrants produiront presque toute la croissance de la population active au Canada.

Le Canada a toujours été une société d'immigrants et des vagues successives de ces immigrants se sont installées dans le pays au cours des 200 dernières années. Le Canada est décrit de bien des manières comme étant une société multiculturelle et diversifiée sur le plan ethnique, puisant aux ressources et aux talents de cultures venues du monde entier. En effet, selon l'évaluation de leur position économique, les immigrants ont traditionnellement bien réussi ici, vivant une période de faible revenu à leur arrivée, mais devançant les citoyens originaires du Canada de moyen à long terme.



* immigrants = une population d'origine étrangère qui sont ou ont été des immigrants reçus

** Ottawa est maintenant appelé Ottawa-Gatineau

Source : Calculs effectués par le Conseil canadien de développement social utilisant des données du recensement de 2001 de Statistique Canada.

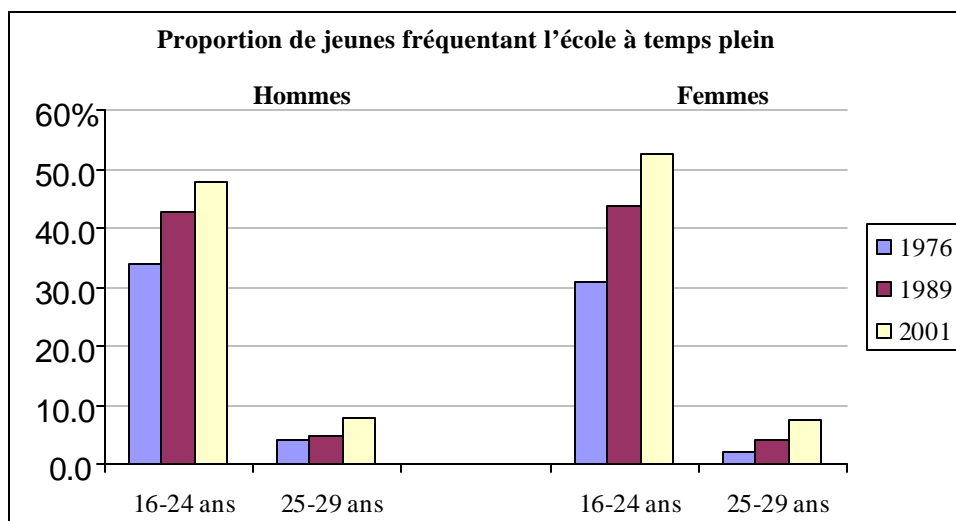
Cette tendance a changé. Comparativement aux vagues d'immigration précédentes, les personnes qui sont arrivées au Canada dans les années 1990, et à un moindre degré dans les années 1980, étaient beaucoup plus instruites que le Canadien moyen, mais elles ont connu beaucoup de difficulté à percer le marché du travail et à récolter des gains financiers (Jackson et Smith, 2002; Picot et Hou, 2003).

Bien qu'il n'explique pas tout, le changement dans le mélange social des immigrants a joué un rôle. La proportion des immigrants nés en Asie a augmenté de 3,2% en 1961 à 58,2% en 2001, la proportion de ceux nés aux États-Unis et en Europe a chuté de 94,4% en 1961 à 22,3% en 2001. Chose frappante, en 2000, presque la moitié des immigrants récents au Canada venant d'Afrique et d'Asie de l'Est étaient pauvres. Ce changement par rapport aux pays d'origine explique en partie la croissance de la pauvreté parmi les immigrants, puisque les travailleurs des minorités visibles, dont ceux nés et éduqués au Canada, réussissent moins bien dans le marché du travail que des Canadiens à compétences égales et ils font face au risque de chômage périodique, de bas salaires et de pauvreté (Picot, 2004, Aydemir et Skuterud, 2003). De plus, le rendement économique décroissant de l'expérience de travail à l'étranger et la non-reconnaissance ou la sous-évaluation de l'éducation et de la formation étrangères ont également contribué à contrecarrer le progrès économique des immigrants.

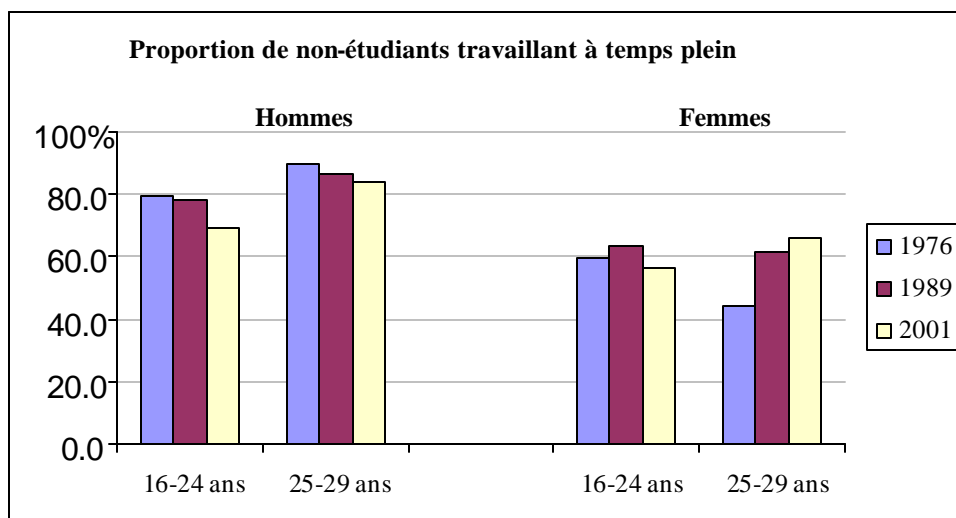
Le Canada est devenu une société diversifiée sur le plan racial et nous en sommes plus riches. Toute la croissance future de notre population active viendra de l'immigration, mais les taux élevés de pauvreté parmi les immigrants, maintenant concentrés dans nos grandes villes, représentent un problème national sérieux et croissant.

La constitution retardée d'une famille et l'intégration de la jeunesse dans le marché du travail

Auparavant, la transition de la jeunesse à l'âge adulte survenait tôt et était généralement associée au moment où un homme se trouvait un emploi à plein temps relativement stable, se mariait et commençait à bâtir un ménage indépendant. Quant aux femmes, la plupart cessaient de travailler après la naissance de leur premier enfant et seulement une minorité d'entre elles retournaient au travail plus tard dans la vie. Pour la plupart des citoyens et citoyennes, la phase active du déroulement de leur vie était assez standard et linéaire : il s'agissait pour l'homme d'une longue carrière de travail, avec peu d'interruptions et, pour la femme, d'une vie de tâches domestiques et de soins. La retraite était relativement courte comparativement à aujourd'hui, mais elle comportait plus de risques de pauvreté, particulièrement pour les femmes seules.



Source : Morissette (2002), p. 33.



Source : Morissette (2002), p. 33.

Maintenant la transition vers l'âge adulte et l'indépendance économique est retardée et prolongée (Beaujot, 2004). Environ la moitié des jeunes entreprennent maintenant une forme quelconque d'études post-secondaires après l'école secondaire et un grand nombre d'entre eux ne cherchent pas un travail à temps plein avant la mi-vingtaine ou même plus tard. Un grand nombre de jeunes personnes vont et viennent entre le travail et les études pendant une période prolongée.

En même temps, de plus en plus de jeunes adultes supportent un lourd fardeau de dettes d'études. Bien qu'un niveau d'éducation accru soit une bonne chose et renforce les perspectives éventuelles d'un emploi stable avec un salaire convenable – et les jeunes Canadiens et Canadiennes sont parmi les mieux instruits au monde – la transition vers le travail prend de plus en plus de temps et elle est devenue encore plus difficile. Des études supérieures sont requises pour accéder aux échelons de carrière de la classe moyenne, mais des études plus longues signifient que les jeunes adultes aujourd'hui ont moins d'expérience de travail à l'âge de 30 ans que la cohorte qui les précédait, un déficit qui se reflète dans les niveaux de salaires et de richesse acquise relativement faibles (Morissette, 2002)². Les jeunes travailleurs sont surreprésentés partout parmi les chômeurs et parmi ceux qui occupent des emplois précaires (Esping-Andersen, 2005).

Les jeunes gens retardent aussi le mariage et la cohabitation, choisissant plutôt de vivre avec leurs parents pendant leur vingtaine. Parmi les jeunes gens de 20 à 24 ans, 58% vivaient à la maison familiale en 2001, comparativement à 42% en 1981. Même parmi ceux de 25 à 29 ans, près du quart (24%) vivaient à la maison familiale en 2001 (Statistique Canada, 2002a). Cette génération de jeunes personnes retarde également le moment où ils ont des enfants et choisissent d'avoir moins d'enfants quand ils fondent enfin leur famille. Au-delà des questions de marché du travail et de salaire qui touchent toutes les jeunes personnes, les jeunes femmes peuvent choisir de ne pas avoir d'enfants ou d'attendre plus tard avant d'en avoir afin de s'établir dans une carrière et d'éviter les conflits entre les exigences d'une carrière et d'une famille (Beaujot et Bélanger, 2001). L'insécurité ressentie par rapport au marché du travail constitue un autre obstacle majeur au mariage et à la constitution d'une famille (voir également Esping-Andersen, 2002, pour une discussion sur l'Europe).

La fertilité – la moyenne du nombre d'enfants qu'une femme met au monde – a chuté de 3,8 en 1961 à 1,50 en 2002, et la proportion de familles sans enfant s'est accrue en flèche. Les faibles taux de fécondité nous disent que les Canadiens et Canadiennes ont moins d'enfants, bien que pas nécessairement par choix. En fait, les sondages suggèrent que les Canadiens et Canadiennes aimeraient avoir de plus grandes familles³. Les principaux facteurs en jeu semblent être le besoin d'avoir deux salaires stables et relativement élevés afin de pouvoir acheter une maison et élever

² La richesse médiane des familles où la personne ayant le salaire le plus élevé avait entre 25 et 34 ans en 1999 a chuté de 26% comparativement à 1984.

³ Dans une analyse du *World Values Survey*, Shelley Phipps souligne que 47% des Canadiens et 45% des Canadiennes déclarent que la grandeur idéale d'une famille est de deux enfants. Le deuxième choix des hommes et des femmes est d'avoir trois enfants (30% respectivement), et le troisième choix est d'en avoir quatre (15% chez les hommes et 18% chez les femmes). (Phipps, 1999: 15)

une famille, de même que les difficultés d'équilibrer les exigences d'un emploi bien rémunéré avec les responsabilités de la procréation⁴.

Le vieillissement de la population et la voie incertaine vers la retraite

Le vieillissement de la population n'est pas nouveau. En 1921, 4.8% de la population canadienne était âgée de 65 ans ou plus et, en 2001, 13% de la population était âgé de plus de 65 ans.

En revanche, la retraite est nouvelle. La retraite dans son sens contemporain – une période de retrait prolongée de la population active découlant d'une accumulation suffisante de richesse pour que le travail ne soit plus nécessaire – n'était, jusqu'à récemment, le privilège que de peu de gens. Par le passé, les ouvriers étaient « mis à la retraite » à cause de mises à pied ou d'incapacités et non pas parce qu'ils n'étaient plus obligés économiquement de travailler (Burtless et Quinn, 2002). À venir jusqu'aux années 1960, la vieillesse était pratiquement synonyme de pauvreté. Tout cela a changé au cours du dernier quart de siècle. Les revenus de la pension de vieillesse augmentent, l'âge de la retraite diminue et l'élimination de la pauvreté chez les aînés est tout à fait atteignable au Canada.

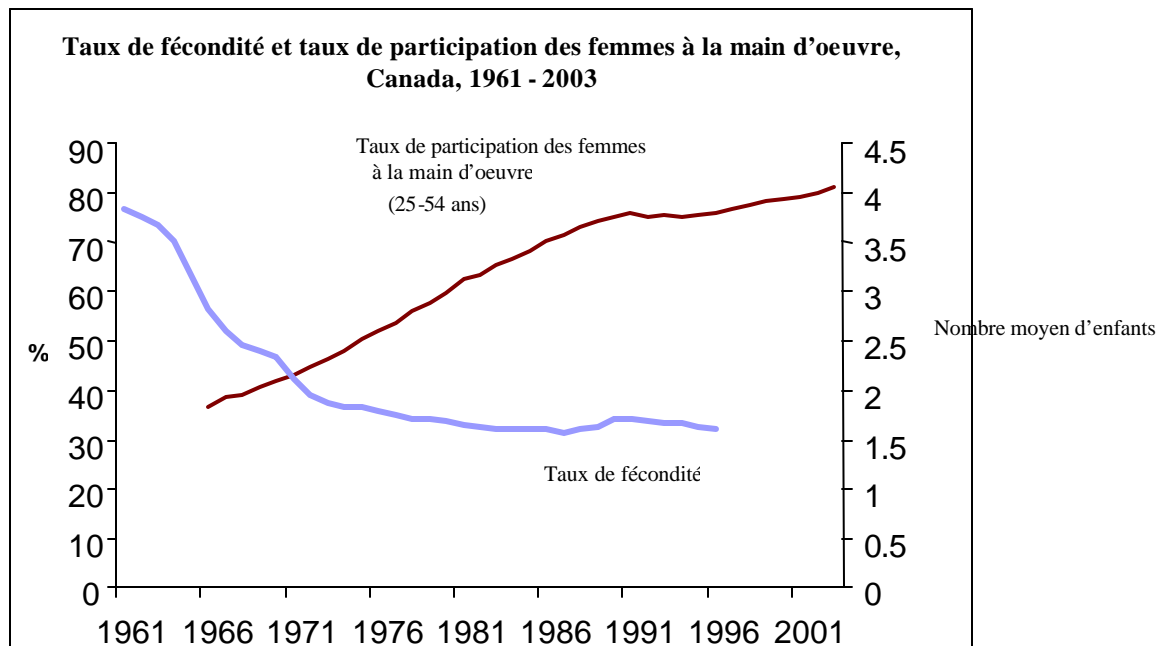
La possibilité d'un vieillissement continu de la population étant donné les niveaux élevés et (jusqu'à présent) croissants de retraite est un phénomène nouveau et, donc, une source d'incertitude. Au 21^e siècle, les coûts du maintien du statu quo augmenteront substantiellement rapidement à cause du vieillissement de la population découlant des progrès continus dans l'espérance de vie et d'une baisse de la fertilité. Le niveau des dépenses futures en pensions fait partie de ces considérations. Selon Peter Hicks, « aussi récemment qu'en 1960, les hommes pouvaient s'attendre à travailler 50 ans et à ne pas travailler [y compris pendant leur enfance et leur retraite] pendant 18 ans, pour une espérance de vie totale moyenne de 68 ans. Cela a changé au cours des récentes décennies. Les hommes vivent maintenant jusqu'à 76 ans, occupés pendant la moitié de leur vie à des activités autres que le travail. » (Hicks, 2003: 4).

Les gains en longévité produisent des changements à la fois qualitatifs et quantitatifs chez les aînés. La proportion de personnes âgées qui risquent le plus de devenir invalides – les aînés de 80 ans et plus – augmente plus vite que la population de personnes âgées en général. En même temps, et plus important encore, la capacité du réservoir d'aidants naturels – épouses âgées, filles et belles-filles – qui prodiguent environ les trois quarts de tous les soins dispensés donnés aux personnes âgées fragiles diminuent par rapport à cette croissance de la demande (OCDE, 1996a: 63). L'étude de référence de l'OCDE estime que les personnes âgées consomment en général 3,2 fois plus de soins de santé que les personnes non âgées, mais que la proportion grimpe à 4,1 chez celles de plus de 75 ans. En supposant une croissance continue de ces niveaux de fragilité, le coût de la prestation de soins non familiaux est destiné à augmenter pour pouvoir s'ajuster aux données démographiques. Les coûts financiers et économiques pour les familles augmenteront nécessairement aussi.

⁴ Oppenheimer (1997) attribue les retards dans le mariage à l'importance accordée au travail dans la vie des jeunes hommes et des jeunes femmes. L'incertitude économique est un facteur important dans le prolongement des études, de même que dans la formation du couple et dans la procréation. (Cité par Beaujot, 2004).

La présence accrue des femmes sur le marché du travail

Les familles et les marchés du travail avancent vers une plus grande «individualisation» avec l'érosion traditionnelle des liens familiaux et une plus grande indépendance des femmes qui se reflète dans leur présence croissante au sein des marchés du travail rémunéré pour de plus longues périodes de leur vie. Alors qu'il fut un temps où la sécurité économique des femmes était exclusivement rattachée au statut de leur famille, le contrôle de la fertilité, l'accès à des études supérieures et le développement de l'économie de services permettent maintenant aux femmes d'avoir plus de choix – y compris le choix de vivre en dehors du mariage. Depuis le début des années 1960, le taux de participation des femmes à la population active a doublé, passant de 30% à 60%, et il est encore plus élevé chez les mères de jeunes enfants. Parmi les mères ayant des enfants de moins de trois ans, 66% faisaient partie de la population active en 2001, et chez celles qui avaient au moins un enfant entre l'âge de trois et cinq ans, le taux était de 73%.



Source : Calculs par le Conseil canadien de développement social, fondés sur les données suivantes des catalogues de Statistique Canada : *Statistiques historiques du Canada* (11-516-XIE, série B1-14), *Projection de la fécondité, Canada, provinces et territoires, 1993-2016* (91F0015MIE, table A1), *Recueil de statistiques de l'état civil* (84-214, table 4.3), *Revue chronologique de la population active* (CD, 2003, table Cd1T01an), *Données chronologiques sur la population active* (71-201).

Bientôt le taux d'emploi des femmes et des hommes au Canada convergera presque, à un des niveaux les plus élevés au monde. (Nous sommes à peu près au même niveau qu'aux États-Unis et la participation des femmes à la population active n'est plus élevée que dans les pays scandinaves.)

Par contre, ce qui n'a pas changé autant au Canada, c'est le modèle en fonction du sexe des responsabilités d'aïdants dans les familles. Bien que les hommes aient entrepris de faire plus de travail à la maison, alors que les femmes participent plus à la population active, les femmes portent encore le fardeau des responsabilités familiales (Statistique Canada, 2000; Clark, 2001; Fast et Frederick, 2004). Relativement peu d'hommes prennent des congés prolongés pour s'occuper des enfants, et les femmes qui travaillent passent plus de temps avec leurs enfants que l'homme qui travaille, bien que les hommes aient augmenté le nombre d'heures qu'ils consacrent à la garde d'enfants chaque semaine (Daly, 1996; Silver, 2000; Zuzanek, 2001).

Les taux de participation à la population active des enfants adultes de parents vieillissants qui ont besoin de soins sont également beaucoup plus élevés aujourd'hui que pour les générations passées. En effet, les membres de la « génération sandwich » doivent souvent faire face au fardeau de prendre simultanément soin de leurs enfants et de leurs parents.

L'emploi permanent des femmes est crucial au mieux-être de notre avenir social et économique. Sans vouloir réduire l'importance des choix pour les familles, et l'habileté des femmes (ou des hommes) à prendre des congés prolongés pour s'occuper des enfants ou d'autres membres de leur famille, il y a des avantages considérables – pour les particuliers et pour la société – à ce que les femmes et les hommes soient engagés dans un travail rémunéré à temps plein pendant la plus grande partie de leur vie adulte. Deux revenus provenant du marché du travail fournissent un niveau de vie matérielle plus élevé aux familles. Deux revenus assurent une meilleure protection contre les vicissitudes du chômage et des changements dans le marché du travail. Deux revenus ne sont pas une garantie contre la pauvreté des familles et des enfants, mais la dépendance d'un seul revenu comporte des risques plus élevés.

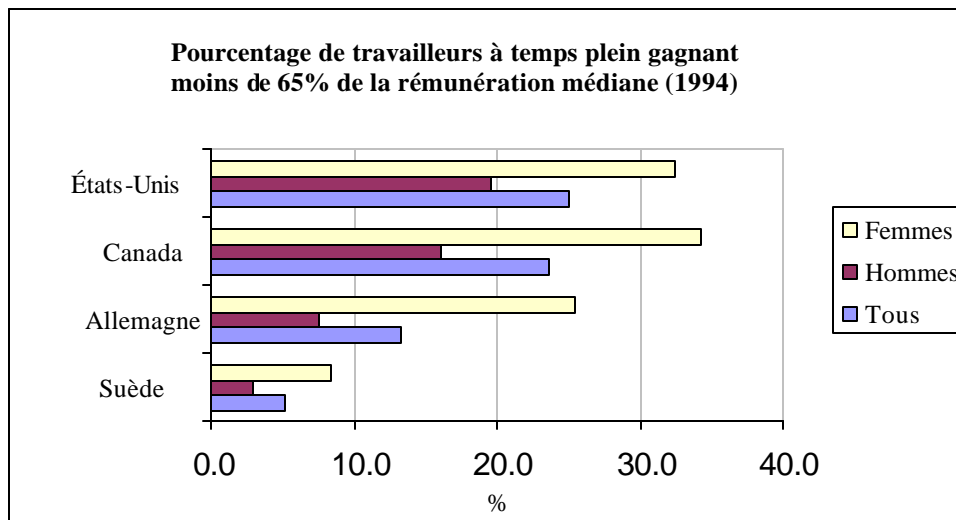
De plus, des hauts taux d'emploi chez les femmes et chez les hommes sont nécessaires pour maintenir l'étendue de la population active dans un période de faible fertilité. Le Canada ne fait pas face aux mêmes pressions démographiques que celles auxquelles font face les pays européens aujourd'hui – en partie à cause des hauts niveaux d'immigration. Il faudra des taux élevés de participation à la population active par les générations en âge de travailler pour aider à payer les coûts économiques et fiscaux d'une population d'aînés relativement nombreuse (voir Esping-Andersen, 2002). Enfin et surtout, le travail rémunéré permet aux femmes de vivre à un certain niveau de sécurité et d'équité économique, parce que celles qui ont des compétences limitées et peu d'expérience dans le monde du travail font face à un haut risque de pauvreté si leur mariage ou leur union libre se dissout, ce qui est souvent le cas.

La présente tendance dans le travail et la vie familiale pose des défis considérables à la fois à l'égalité des sexes et à celle des soins. Au Canada, où nous avons de hauts taux de chômage chez les femmes, un vaste marché privé à bas salaires a surgi pour répondre aux besoins en soins – axé à la fois sur les forces du marché et sur les organisations sans but lucratif communautaires. Par exemple, une grande partie des services de garderie d'enfants est offerte de manière informelle, et les bas prix sont souvent associés à une faible qualité (Cleveland, 2003). Les prestataires de soins sans but lucratif pour les personnes âgées et pour les enfants font un bon travail avec des budgets limités, mais leurs conditions de travail laisse beaucoup à désirer – un point que nous aborderons de nouveau plus loin. La qualité des services dans le secteur privé est, en moyenne, inférieure aux soins sans but lucratif.

Il y a également de véritables problèmes relatifs à l'accessibilité et à la qualité des soins dont les familles peuvent se prévaloir. Les gouvernements au Canada – à l'exception remarquable du Québec – font relativement peu pour aider les familles comparativement à d'autres pays, et l'accès efficace aux congés parentaux ou familiaux est très limité pour les travailleurs autonomes, souvent en chômage, ou les travailleurs à faible salaire. La façon d'accommoder la prestation de soins dans le « modèle de famille d'un travailleur adulte » est un problème majeur – qui se poursuivra dans l'avenir – continuant de dominer les préoccupations relatives à l'économie et au marché du travail (Guillari et Lewis, 2005).

Emploi à faible salaire et économie de services

Comparativement aux pays de l'OCDE, le taux de chômage à long terme des adultes au Canada est très bas, et le taux d'emploi chez les femmes et les hommes est élevé. Mais le Canada se distingue comme étant un pays de faibles salaires parmi les pays industrialisés avancés.



Source : OCDE (1996b). *Perspectives de l'emploi*.

Au milieu des années 1990, environ un travailleur à temps plein sur quatre au Canada (23,7%) recevait un faible salaire – défini comme gagnant moins que les deux tiers du salaire médian horaire du travail à temps plein, ou moins de 10 \$ de l'heure en dollars courants – comparativement à seulement un travailleur sur 20 (5,2%) en Suède, et un sur huit en Allemagne (OCDE, 1996b). Une travailleuse canadienne sur trois reçoit un faible salaire – une proportion plus élevée que même aux États-Unis – comparativement à une sur 10 en Suède⁵.

Les données récentes d'*Eurostat* définissent les travailleurs à faible salaire comme gagnant moins de 60% du salaire médian et confirment le niveau extraordinaire de l'égalité des salaires dans les pays scandinaves. Selon la définition d'*Eurostat*, l'incidence varie entre le faible taux de 7% au Danemark à 13% en France et à 17% en Allemagne, au niveau élevé de 21% en Grande-

⁵ Selon le recensement de 2001, 23,6% des emplois occupés par des personnes de 17 à 64 ans en 2004 offraient de faibles salaires (au-dessous de 10 \$ l'heure en dollars de 2001). Si on exclut les personnes de 17 à 24 ans, le chiffre est de 15,7% (Morissette et Johnson, 2005, Table 2). Voir aussi Saunders, 2005.

Bretagne (EIRO, 2002). Tout comme au Canada, les faibles salaires en Europe sont concentrés chez les femmes qui travaillent dans les services aux consommateurs, en particulier dans les entreprises qui ne sont pas assujetties à des conventions collectives, parmi les employés contractuels, parmi les prestataires de soins majoritairement féminins, et parmi les hommes effectuant un travail manuel non spécialisé. (Voir Nolan et Marx, 1999). Les études canadiennes démontrent que les individus ayant un faible niveau d'instruction, les nouveaux immigrants ou les mères seules représentent clairement la majorité des travailleurs et travailleuses qui occupent un emploi à faible salaire (Morissette et Picot, 2005).

De plus, de nouvelles études longitudinales suggèrent que la plupart des travailleurs à faible revenu – particulièrement les femmes qui ont un faible niveau d'instruction – continuent de recevoir de faibles salaires au fil du temps (Drolet et Morissette, 1998; Finnie, 2000; Beach, Finnie et Gray, 2003; Janz, 2004). Un grand nombre de familles de travailleurs à faible revenu subissent des cycles constants de pauvreté ou de quasi-pauvreté selon qu'elles trouvent, ou ne trouvent pas, suffisamment de semaines de salaire convenable pendant l'année. Une personne seule dans un grand centre urbain doit travailler ni plus ni moins qu'à temps plein dans un emploi à l'année complète et gagner environ 10 \$ de l'heure pour éviter la pauvreté. Il est évident que le seuil est encore plus élevé s'il s'agit d'un travailleur unique assurant le soutien d'un enfant ou d'une conjointe ou d'un conjoint. Une famille de deux adultes avec des enfants doit travailler au moins 75 semaines par année à 10 \$ de l'heure pour éviter le seuil de la pauvreté (Conseil national du bien-être social, 2004a).

Ceux qui sont coincés dans un emploi à faible revenu font également face à un haut risque de cessation d'emploi et à un accès limité à des avantages sociaux (Vosko, Zukewich et Cranford, 2003)⁶. En 2000, par exemple, 13% des travailleurs à faible salaire (ceux dont le salaire était de moins de 10 \$ l'heure) avaient droit à des avantages complémentaires tels que l'assurance complémentaire médicale, dentaire et/ou d'invalidité, comparativement à 51% des travailleurs gagnant entre 10 \$ et 19,99 \$ de l'heure et 77% des travailleurs gagnant plus de 20 \$ de l'heure, respectivement (Marshall, 2003). De plus, l'emploi précaire à faible salaire comprend rarement le développement de compétences ou de capacités qui pourraient augmenter la capacité du travailleur de se trouver un meilleur emploi, d'entreprendre et de poursuivre les étapes d'une carrière à vie ou de mieux gérer les risques du travail, tel que le chômage (voir Saunders, 2005 : 12). Il ne permet pas de mettre en pratique des compétences, des capacités ou des habiletés en milieu de travail. Les emplois « sans issue » – occupés disproportionnellement par des femmes, des nouveaux immigrants, des Autochtones et des personnes handicapées – engendrent des emplois « sans issue ».

⁶ Leah Vosko et ses collègues ont utilisé de concept le l'emploi « précaire » pour décrire les emplois comprenant un haut risque de chômage et des salaires relativement faibles. Un emploi précaire peut être un emploi «permanent» à temps plein qui est fréquemment interrompu par des périodes de chômage; un emploi temporaire; l'insuffisance d'emploi en travaillant involontairement dans des emplois à temps partiel; ou l'emploi autonome «à son compte» faiblement rémunéré. Il est peut-être mieux défini par le risque combiné de chômage et de salaire relativement faible.

Emplois précaires

- Entre 1989 et 2002, la proportion de la population active occupant un emploi à temps partiel a augmenté de 16,8% à 18,7%, la plus grande partie de l'augmentation se déroulant au début des années 1990.
- Au moins un travailleur adulte à temps partiel sur trois – en très grande majorité des femmes – veulent, mais ne peuvent trouver un emploi à temps plein. Ces emplois sont beaucoup moins payés, en moyenne, et ils offrent des avantages sociaux moindres que les emplois à temps plein.
- De plus, la proportion de l'ensemble de la population active travaillant « à son propre compte » ou comme travailleur autonome est passée de 7,2% à 9,8% entre 1989 et 2002. Ces Canadiens et Canadiennes n'emploient pas d'autres personnes et, en général, leur revenu est faible.
- L'incidence du travail à temps partiel – travail saisonnier, plus le travail dans le cadre de contrats à court terme – a augmenté de 11,3% en 1997 (aucune donnée antérieure cohérente disponible) à 13,0% en 2002.
- L'emploi atypique ou non conventionnel est à la hausse au Canada, passant de 33% en 1989 à 37% en 2001. Cela englobe les travailleurs employés à temps partiel permanents, ceux engagés dans un travail temporaire à temps partiel ou à temps plein, ou les travailleurs autonomes « à leur propre compte ».

La nature de l'emploi dans le secteur des services est une des principales causes expliquant l'expansion de l'emploi précaire à faible salaire au Canada. Bien que toutes les économies de services ne soient pas semblables, l'équilibre entre les « bons » et les « mauvais » emplois tertiaires est sensiblement différent selon les pays. En Amérique du Nord, les emplois à faible rendement spécialisés dans les services personnels constituent une proportion beaucoup plus significative du secteur des services que dans ce secteur en Scandinavie ou sur le territoire continental de l'Europe. La proportion des emplois privés ou publics, par exemple, est de six pour un aux États-Unis, quatre pour un au Canada et de deux et demi pour un en Suède et au Danemark.

Au Canada et aux États-Unis, une personne sur six en âge de travailler est employée dans les secteurs combinés du commerce de détail, de la restauration et de l'hébergement, comparativement à un sur dix en Suède et au Danemark (Scharpf et Schmidt, 2000). Dans l'ensemble, il y a une tendance beaucoup plus polarisée vers les emplois de services en Amérique du Nord où les emplois professionnels hautement qualifiés cohabitent avec un réservoir assez considérable d'emplois de services bas de gamme routiniers qui offrent des conditions d'emploi médiocres.

Les services continueront de dominer l'emploi. En fait, la consommation de services est destinée à augmenter à mesure que les femmes passent un plus grand nombre d'heures dans un travail rémunéré et recherchent des soins et des appuis abordables pour satisfaire aux besoins de leur famille. La principale question qui se pose consiste à savoir si les emplois dans le secteur des

services doivent nécessairement être « mauvais » ou bien des pièges à faible niveau de compétences. L'expérience européenne indique autre chose. L'expérience de la social-démocratie en Scandinavie dans les années 1990 révèle qu'une combinaison d'un taux d'emploi élevé, des salaires relativement égaux et de véritables occasions pour les travailleurs dans des emplois traditionnellement à faibles salaires et sans issue *est* possible (Auer, 2000; BIT, 2003; EC, 2002). Même aux États-Unis, certains employeurs ont évité les gels de salaires, les réductions d'avantages sociaux, l'utilisation d'employés temporaires ou les réinstallations pour utiliser plutôt des stratégies de niveaux élevés de compétences et de productivité pour améliorer leur rendement financier (Appelbaum, Bernhardt et Nurmane, 2003). Bâtir une économie de services post-industrielle distincte fondée sur un secteur non marchand fort et des services privés productifs est essentiel à la création d'emplois de meilleure qualité et de taux élevés d'emploi comme en Europe.

Pressions sur le secteur sans but lucratif et bénévole

Les organisations du secteur sans but lucratif et bénévole sont une partie vitale de chaque collectivité. Elles offrent une vaste gamme de services et de programmes essentiels qui touchent pratiquement tous les aspects de notre société – justice sociale, droits de la personne, environnement, santé, religion, arts et culture. Elles jouent un rôle essentiel dans la promotion d'une participation active des citoyens, dans l'appui au développement économique et communautaire, et dans les pressions faites en appui à diverses collectivités et clauses. Ces organisations aident à établir les interrelations entre citoyens, collectivités et gouvernements qui génèrent le capital social et maintiennent la démocratie.

Une décennie d'accroissement des tensions économiques et sociales nous a portés à axer notre attention sur le secteur sans but lucratif et bénévole à un moment où ces organismes se battent pour satisfaire aux besoins de leur collectivité. La combinaison d'une augmentation des demandes de services et d'une réduction de la capacité financière a imposé des pressions sérieuses sur la capacité des organisations sans but lucratif et bénévoles de poursuivre leurs mandats. Des organisations précieuses ont dû fermer leurs portes alors que d'autres ont réduit leurs programmes et leurs activités (Howarth, 2003; Toronto, 2004). En même temps, plusieurs craignent que les frontières établies entre du secteur sans but lucratif et bénévole d'une part et l'État et le marché privé d'autre part sont en train de s'effondrer.

Les contributions uniques du secteur sans but lucratif et bénévole sont menacées par un milieu de financement dans lequel les organisations sans but lucratif sont forcées de rivaliser sur le marché du financement en même temps que les bailleurs de fonds, tels que les gouvernements, exercent un plus grand contrôle sur leurs activités. Le mouvement du financement de base vers du financement stimulé par un projet, la poursuite d'activités commerciales et les pressions des bailleurs de fonds qui veulent que les organisations adoptent un rendement fondé sur les résultats sont trois des principales tendances signalant un changement radical dans le secteur (McFarlane et Roach, 1999; Reed et Howe, 2000; Scott, 2003). De plus, les organisations sans but lucratif et bénévoles signalent d'autres défis de taille quant à leur capacité, dont le recrutement du bon type de bénévoles, la recherche d'administrateurs, la planification de l'avenir et la prestation de la formation aux membres du personnel et aux bénévoles (Hall et al, 2004).

Les données de l'Enquête nationale sur le don, le bénévolat et la participation révèlent qu'un petit noyau d'adultes est responsable de la part du lion des dons de charité, du bénévolat organisé et de la participation communautaire. En fait, seulement 28% des adultes âgés de plus de 15 ans représentent 83% du total des heures de travail bénévole, 77% du total des dollars offerts en dons et 69% de la participation communautaire (Reed et Selbee, 2001). Une autre préoccupation consiste en ce que ce groupe de leaders communautaires tend à être plus vieux et le vieillissement de cet appui de base soulève des questions importantes concernant la capacité des organisations communautaires de poursuivre leurs efforts de bien-être collectif en tant qu'innovateurs, prestataires de services de qualité et responsables de leur collectivité. De plus, les faibles salaires et les mauvaises conditions de travail rémunéré dans le secteur sapent la capacité des organisations de poursuivre leur mission (Saunders, 2004).

Dans d'autres pays, la prestation de services sans but lucratif et publics est une voie sûre vers la création de plus d'emplois hautement spécialisés et bien payés, en particulier pour les femmes. Au Canada toutefois, une grande partie du secteur sans but lucratif est devenue une solution de rechange à bas salaire à la prestation des services par le secteur public. L'amélioration des conditions de travail et de la sécurité financière dans le secteur sans but lucratif devrait être une priorité de l'amélioration de la qualité et de la capacité de fournir l'aide sociale, facilitant la participation des membres de la collectivité dans la vie communautaire et créant des emplois de grande qualité.

Croissance des inégalités de revenu

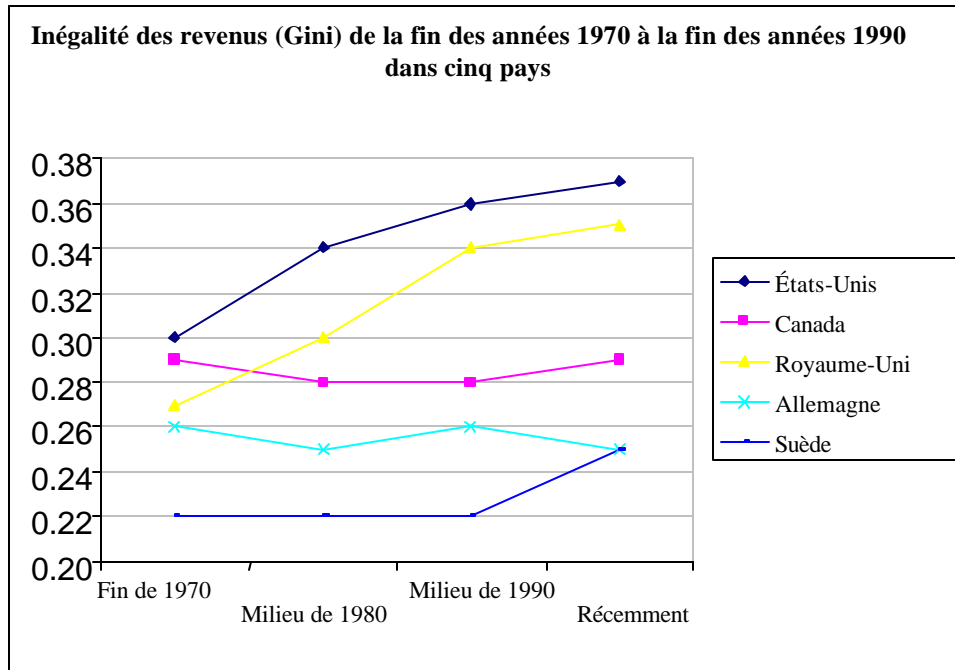
L'inégalité du revenu est à la hausse parmi les pays industrialisés. Après des décennies d'une certaine stabilité, l'inégalité a commencé à augmenter au Canada au milieu des années 1990.

Entre 1989 et 2001, les revenus marchands – en très grande partie les revenus de l'emploi – de 40% des familles au bas de l'échelle ont chuté en termes réels, de 7% pour les familles représentant le quintile inférieur et de 4% pour les familles représentant le quintile suivant. Les revenus marchands du quintile médian sont demeurés pour ainsi dire stables, marquant une hausse de seulement 1,8%, alors que les revenus marchands de la tranche de 20% supérieure des familles ont augmenté de 16,5%. Entre 1989 et 2001, la part du marché allant à la tranche 20% supérieure des familles est passé de 42,4% à 45,6%, au détriment de toutes les autres catégories de revenu⁷. Bref, l'écart entre le revenu du haut de l'échelle et celui du milieu et du bas continue de s'accroître, et les revenus au bas de l'échelle chutent à la fois en dollars et en termes relatifs. En regardant d'encore plus près, on voit que dans le quintile supérieur, c'est le 10% et même le 5% de la tranche la plus élevée qui réussissent le mieux^{8,9}.

⁷ Les données de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu concernent les familles économiques de deux personnes ou plus.

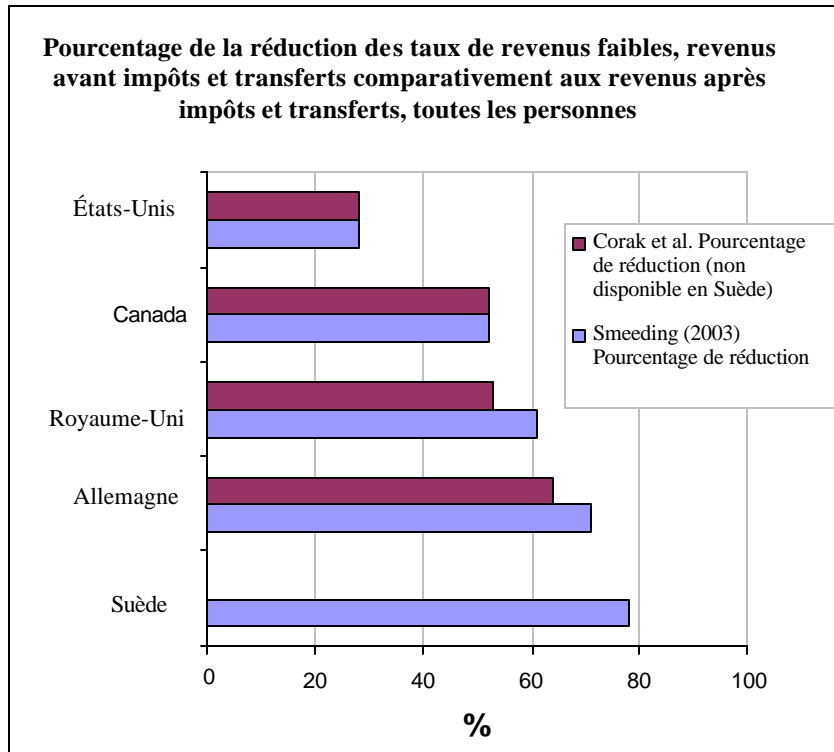
⁸ Selon Saez et Veali (2003), la part du revenu personnel du 1% du haut a augmenté de 9,3% à 13,6% entre 1990 et 2000.

⁹ Sous-jacente à la tendance vers une plus grande inégalité des revenus chez les familles canadiennes se trouve une inégalité croissante entre les revenus des hommes et des femmes. La rémunération médiane des hommes est restée stable depuis deux décennies; pourtant, depuis le milieu des années 1990, il y a eu une hausse de la proportion d'hommes ayant des revenus annuels « élevés » de plus de 60 000 \$. Chez les femmes, la tendance vers une rémunération médiane stagnante est moins prononcée, alors que la tendance chez les salariés à « revenu élevé » est beaucoup plus prononcée. (Voir Beach, Finnie et Gray, 2003, pour une foule de détails empiriques à l'appui.)



Source : Principaux chiffres du LIS. Puisés dans Picot et Myles, *Income Inequality and Low Income in Canada*, 2005.

L'inégalité de revenu après impôts et transferts augmente depuis longtemps, ce qui est particulièrement préoccupant. Contrairement aux années 1970 et 1980, l'inégalité, après impôts et transferts, a augmenté en 1990 parce que les coupures dans les transferts ont éliminé le rôle traditionnel de compensateur de revenu que les transferts jouaient. Entre 1989 et 2001, la tranche de 20% supérieur des familles a augmenté sa part de revenu après impôts et transferts de 36,9% à 39,2%, alors que la part de toutes les autres catégories de revenu, y compris le 20% au bas de l'échelle, a chuté. En revanche, pendant la reprise économique des années 1980 (1982 à 1989), la part du revenu après impôts et transferts du 20% des familles au haut de l'échelle est demeurée la même. Il s'ensuit que dans les années 1990, l'inégalité croissante des familles parmi la population en âge de travailler reflète deux grandes forces : une augmentation de l'inégalité entre les revenus marchands et une baisse de l'impact équilibrant des transferts de revenus.



Source : Picot et Myles, *Income Inequality and Low Income in Canada*, 2005.

En 1993, par exemple, il y a eu environ 1,6 million de chômeurs au cours de l'année, dont 57% ont touché des prestations régulières d'assurance-emploi. En 2002, le nombre de chômeurs a baissé à un million, mais seulement 38% d'entre eux avaient le droit de toucher des prestations. Bien que les changements dans la proportion des chômeurs admissibles aux prestations d'AE reflètent, jusqu'à un certain degré, un changement dans la composition de la population des chômeurs – tel qu'un plus grand nombre de nouveaux participants à la population active – la baisse marquée de la proportion touchant des prestations reflète surtout une modification de la politique vers un système à base horaire comprenant des périodes d'admissibilité plus élevées. Ces modifications ont fortement pénalisé un grand nombre de travailleurs saisonniers, d'employés occasionnels et de travailleurs à temps partiel – surtout des femmes – comparativement au système qui existait en 1993.

La même histoire d'inégalité croissante se retrouve dans les plus récentes données sur la richesse qui est distribuée encore plus inégalement que le revenu. Entre 1984 et 1999, l'ensemble de la distribution de la richesse est devenu plus inégal, avec la part de richesse des unités familiales représentant 10% du haut de l'échelle passant de 51,8% à 55,7% du total, et la part des 50% au bas de l'échelle chutant de 10,9% à 5,3%. La richesse n'a augmenté de façon significative qu'au haut de l'échelle (Morissette, Zhang et Drolet, 2002).

Une grande partie de la croissance de l'inégalité des fortunes s'explique par la croissance des actifs financiers des plus fortunés, mais les héritages ont également joué un rôle. À l'autre bout du spectre de la richesse se trouve une hausse marquée des dettes d'études et des dettes hypothécaires parmi les plus jeunes familles. Tout comme avec le revenu, les changements dans la distribution de la richesse sont liés à une érosion de la position économique relative des plus

jeunes familles, des moins bien instruits et des personnes seules, comparativement à d'autres familles. L'absence de richesse chez le tiers inférieur des Canadiens et Canadiennes rend ces ménages particulièrement vulnérables à la perte de revenu causée par une perte d'emploi, une incapacité ou toute autre malchance.

Dans ce contexte, il n'est pas surprenant que le Canada ait fait peu de progrès dans la lutte contre nos taux relativement élevés de pauvreté, particulièrement parmi les jeunes et les ménages d'âge actif. La pauvreté infantile – mesurée d'après le seuil de faible revenu après impôts – était généralement stable dans les années 1990 (11,5% en 1989 et 11,4% en 2001), avant de baisser légèrement à 10,2% en 2002. La pauvreté chez les personnes âgées de 18 à 64 ans a augmenté légèrement pendant les années 1990, passant de 9,3% en 1989 à 10,6% en 2001, puis a baissé modestement à 9,7%.

Taux relatif de faible revenu dans huit pays

Pays (année)	Familles				
	Ensemble	1 Parent	2 Parents	Sans enfant	Aînés
États-Unis (00)	17.0	41.4	13.1	11.1	28.4
Royaume-Uni (99)	12.3	31.3	8.9	7.7	24.6
Canada (97)	11.9	38.9	9.5	12.1	5.2
Pays-Bas (99)	8.9	26.8	7.9	9.5	3.2
Allemagne (00)	8.2	31.6	2.8	9.0	12.2
Belgique (97)	7.9	12.5	6.6	7.3	13.1
Suède (00)	6.4	11.3	2.1	9.7	8.2
Finlande (00)	5.4	7.3	2.2	7.6	10.1

Source : Smeeding (2003). Tiré de Picot et Myles, *Income Inequality and Low Income in Canada*.

On doit se rappeler que même au début de cette décennie, le Canada avait un taux beaucoup plus élevé de pauvreté parmi les enfants et les non aînés que beaucoup d'autres pays industrialisés, et de plus grands écarts dans les revenus après impôts des familles (UNICEF, 2005). Bref, notre système de transferts sociaux n'était pas particulièrement généreux au départ, ce qui était particulièrement le cas pour nos programmes d'aide sociale (CNB, 2004).

Bien que le taux de pauvreté soit demeuré assez stable (augmentant pendant la récession, puis baissant pendant le redressement), la profondeur de la pauvreté s'est accrue, en particulier à cause de la baisse des revenus d'aide sociale pour ceux qui sont à l'extérieur du marché du travail et à cause de l'effondrement du revenu gagné parmi les travailleurs économiquement faibles (Picot, Morissette et Myles, 2003). Dans la deuxième moitié des années 1990, les revenus très faibles de certains groupes vulnérables combinés à des hausses du loyer dans plusieurs grandes villes ont aidé à produire une hausse marquée de la population des sans abri et du nombre de personnes qui sont logées de manière précaire. Une famille sans abri était un phénomène pour ainsi dire inconnu au Canada à la fin des années 1980, mais à la fin des années 1990, le nombre de ces familles est monté en flèche et est demeuré à des niveaux élevés sans précédent. Un facteur contributif a été l'élimination presque totale des programmes de logement social, de

même que l'immense écart entre les loyers du marché et les revenus des assistés sociaux et des travailleurs vulnérables.

La pauvreté est également devenue plus concentrée parmi certains groupes particulièrement vulnérables – notamment les nouveaux immigrants, les quasi aînés vivant seuls (ceux de 55 à 64 ans) les Autochtones et les personnes handicapées (Hatfield, 2003). Les hauts taux de pauvreté chez les nouveaux immigrants sont particulièrement troublants. La plupart des nouveaux immigrants continuent toutefois de faire des progrès économiques au fil du temps, mais une minorité significative est confrontée à de faibles revenus et occupe des emplois bien au-dessous de leur niveau de compétence. Le risque de pauvreté parmi les nouveaux immigrants a augmenté brusquement, passant de 1,4 fois la moyenne nationale en 1980 à 2,5 fois la moyenne nationale en 2000. En 1980, 25% des immigrants arrivés au Canada au cours des cinq années précédentes vivaient dans la pauvreté, alors qu'en 2000, cette proportion avait grimpé à 36%. La pauvreté accrue parmi les immigrants, y compris ceux qui sont au pays depuis jusqu'à quinze ans, explique presque toute l'augmentation de la pauvreté des Canadiens et Canadiennes par rapport aux années 1980 et 1990 (Picot et Hou, 2002).

Il n'y a rien de nouveau dans l'inégalité et la vulnérabilité économique. En effet, les artisans de la réforme de l'État providence du milieu du siècle dernier étaient animés par le désir de créer une société plus équitable à la suite de la Crise. Mais le visage de l'inégalité a changé. Les tendances économiques et démographiques ont culminé dans de nouveaux clivages – entre les jeunes et les aînés, entre les personnes nées au Canada et les immigrants, entre les Canadiens et Canadiennes ayant un haut niveau et un faible niveau d'instruction, entre les ménages à un seul revenu et ceux qui ont deux revenus – ce qui posent des défis profonds aux artisans de la réforme aujourd'hui.

Le lien entre l'emploi et le revenu dans l'économie du savoir

Dans une nouvelle économie mondiale en évolution rapide, l'éducation, l'acquisition de nouvelles compétences et l'apprentissage continu (c.-à-d. les investissements en capital humain) sont largement perçus comme étant la clé du succès pour les individus, les entreprises et les pays.

Les investissements en éducation et en acquisition de compétences, et la promotion d'une nouvelle économie du savoir avancée sont essentiels au maintien et à la croissance du niveau de vie des Canadiens et Canadiennes. Pour que les entreprises basées au Canada puissent participer avec succès aux marchés mondiaux et créer de nouveaux emplois tout en améliorant les salaires et en appuyant des normes sociales plus élevées, nous devons créer de nouveaux produits et services haut de gamme et innovateurs. Pour ce faire, il nous faut une population active ayant une éducation et des compétences de haut niveau. De récentes études effectuées par l'OCDE confirment que les pays qui ont le plus investi en éducation et dans la formation des travailleurs ont atteint des taux plus élevés de création d'emplois et de croissance économique (Aral, 2001).

Tous les emplois n'exigent pas des hauts niveaux de compétences. Comme on l'a noté plus haut, la création d'emplois au Canada a été axée à la fois sur le haut et le bas du spectre des compétences. Mais la moyenne de l'élément de compétences spécialisées des emplois augmente graduellement à cause d'une croissance plus rapide que la moyenne des emplois de

professionnels et de techniciens et à cause de l'élément de compétences accru dans toute une gamme d'autres emplois (Betcherman et al, 1998). De plus en plus, les travailleurs dans tous les emplois et dans toutes les industries auront besoin de niveaux d'instruction et de compétences plus élevés pour trouver et conserver des emplois, particulièrement ceux qui sont bien payés et stables. De plus, la preuve est faite que l'éducation et l'accès à une formation en milieu de travail permettent aux travailleurs de suivre des étapes progressives de carrière et de mieux s'adapter au changement (Esping-Andersen, 2004).

Sans un accès large et équitable à l'apprentissage continu et à l'acquisition de nouvelles compétences, bien des travailleurs seraient laissés pour compte, affectés à des emplois précaires et marginaux qui offrent de faibles niveaux de sécurité d'emploi, des perspectives de carrière limitées et un haut niveau de risque de pauvreté. Cela est particulièrement vrai pour les jeunes qui quittent l'école tôt, les femmes qui s'absentent de la population active pour des périodes prolongées, des travailleurs plus âgés qui deviennent victimes de la restructuration industrielle qui dévalue leurs compétences existantes, et les nouveaux immigrants dont les compétences et les attestations d'études sont souvent méconnues.

L'Enquête sur l'alphabétisation et les compétences des adultes (EACA) souligne l'importance cruciale de l'alphabétisation. Environ un Canadien sur sept entre 16 et 65 ans s'est classé au niveau de rendement le plus bas en 2003, une baisse légère comparativement à 17% en 1994¹⁰. Ces chiffres représentent trois millions de Canadiens et Canadiennes qui ont de la difficulté à comprendre du matériel écrit. Peut-être le plus troublant est le fait que l'enquête révèle qu'il semble y avoir un déclin des capacités de lecture et d'écriture chez les jeunes de 16 à 25 ans, particulièrement ceux dont les parents ont un faible niveau d'instruction (Statistique Canada, 2005).

Le besoin d'avoir une bonne éducation et des cours d'apprentissage continu n'a jamais été aussi important. Il existe de fortes preuves que les origines sociales – le statut socio-économique de la famille où les enfants naissent – continuent d'avoir un impact sur les chances tout autant aujourd'hui que par le passé, malgré les investissements significatifs en éducation publique (Erikson et Goldthorpe, 1992. Shavit et Blossfeld, 1993). Le lien entre les chances d'une personne et son origine sociale persiste. Bien que la mobilité économique entre générations soit plus prononcée au Canada qu'aux États-Unis et qu'au Royaume-Uni, la mobilité à court terme – à savoir le mouvement d'un quartile à l'autre – est beaucoup plus probable que la mobilité à long terme (Corak et Heisz, 1998)¹¹. La position à long terme d'adultes dans la hiérarchie du revenu et de l'emploi est encore profondément conditionnée par le revenu et le statut socio-économique de leurs parents (Corak, 2001).

Le chemin spécifique selon lequel les avantages et les désavantages sont renforcés ou réduits demeure incertain, mais, de plus en plus, les chercheurs soulignent que les premières années sont cruciales, puisque ce sont celles où une foule de compétences et de ressources façonnent le bien-

¹⁰ L'EACA a mesuré les compétences dans quatre domaines : la prose (texte continu du genre qui se trouve dans un livre), la capacité de lire des informations (tels que les graphiques, les diagrammes et autre information écrits dans une forme discontinue), la capacité de calculer, et la résolution de problème et le raisonnement analytique. (Voir Statistique Canada (2005), *Enquête sur l'alphabétisation et les compétences des adultes, 2003*, n° de catalogue 89-603-XWE).

¹¹ Ces résultats sont sensibles aux différences remarquables dans les mesures adoptées dans les études sur la mobilité.

être et le sain développement d'un enfant. Des accomplissements au cours des premières années de la vie ouvrent la voie pour plus tard dans la vie : les désavantages antérieurs peuvent « faire boule de neige » et devenir des problèmes encore plus graves pour l'enfant au fil du temps (Hoddinott, Lethbridge et Phipps, 2002).

Bien qu'il y ait eu des sceptiques au Canada concernant l'efficacité de l'apprentissage d'ouvriers vulnérables, les recherches démontrent que les travailleurs à faible salaire peuvent profiter d'investissements dans la formation continue (BIT, 2003; Madsen, 2003; OCDE, 2004). De plus, la formation peut devenir une véritable force menant à des améliorations au sein des services privés généralement à faible revenu en permettant aux employeurs de poursuivre leurs stratégies d'affaires qui exigent que des employés ayant des compétences plus élevées et des employés ayant des compétences moindres gravissent les échelons d'un emploi (Applebaum et al, 2003).

Le principal message est que l'économie du savoir place la barre plus haute – les exigences de base pour se trouver un bon emploi et un bon revenu ont augmenté. Des carences en éducation et en compétences sont des raisons importantes sous-jacentes à la polarisation entourant la qualité du revenu et de l'emploi dans les économies post-industrielles. Étant donné la prédominance des faibles salaires et des emplois précaires notés plus haut, les conséquences de cette tendance dans l'emploi sont significatives et de longue durée. La principale question est maintenant de savoir si on peut assurer les citoyens et citoyennes qu'ils ont des chances réalistes de mobilité économique.

Perspectives d'avenir ...

Il y a des défis et des possibilités contenus dans les forces sociales et économiques qui transforment la société canadienne. Nous avons noté les défis de taille qui nous attendent. Voici ce qui se trouve du côté positif :

- La diversité culturelle, raciale et linguistique de la population canadienne, particulièrement dans les plus grandes villes, est un avantage majeur dans la nouvelle économie mondiale et elle apporte une nouvelle richesse à l'environnement social et culturel du pays. Bien que loin d'être parfait, le Canada est perçu avec raison dans le monde comme un véritable succès sur le plan de la construction d'une société inclusive tout en étant culturellement diversifiée.
- Dans les années 1970, les niveaux de pauvreté des aînés au Canada étaient parmi les plus élevés des démocraties riches, mais dès 1990, ces niveaux étaient parmi les plus bas. Le Canada est perçu comme un leader international pour la manière dont il s'est attaqué à la pauvreté chez les aînés.
- Les jeunes Canadiens et Canadiennes sont parmi les mieux instruits au monde. Dans une économie du savoir, une population active bien instruite est un atout clé pour les investissements. Une population bien informée est également mieux préparée à favoriser un engagement dans la vie active et un dialogue sur les questions de politiques d'intérêt public.
- Si la santé des Canadiens et Canadiennes est meilleure au moment de vieillir et s'ils vivent plus longtemps, il y a des possibilités que leurs compétences et leur savoir soient appréciés

et utilisés plus longtemps, soit par le report de leur retraite, soit en les encourageant à appliquer leur expertise à des initiatives sociales au sein de leur collectivité.

- Les femmes qui s'engagent en très grand nombre dans la population active augmentent le revenu de leur famille, fournissent un tampon pour les temps difficiles (puisque deux salaires sont plus sûrs qu'un seul), et améliorent l'égalité économique des femmes. On a également des preuves que la division du travail entre les hommes et les femmes est plus équilibrée que par le passé, particulièrement chez les jeunes adultes.
- En général, l'économie canadienne produit des emplois à un bon taux – 2,5 millions d'emplois entre 1993 et 2002. Le taux d'emploi au Canada est présentement à un niveau record, même plus élevé qu'aux États-Unis. Entre 1993 et 2002, le taux d'emploi pour toutes les personnes de 15 à 64 ans est passé de 58,0% à 61,8%, et le taux de chômage du noyau de la population d'âge actif a atteint un taux sans précédent de 80,2%.

Bien que parfois les défis puissent sembler insurmontables, des possibilités existent aussi. Le Canada est bien placé pour miser sur ses forces antérieures et pour tracer les voies de l'avenir.

L'État providence en transition

L'État providence qui a été élaboré par des architectes sociaux pendant la période de l'après-guerre a adopté différentes formes selon les pays. Il y a par exemple des différences majeures entre le modèle adopté par les pays où l'anglais prédomine, y compris le Canada, le Royaume-Uni et les États-Unis, et le modèle adopté par les pays européens et scandinaves. Ces différences sont à la fois philosophiques et pratiques.

Selon le modèle des pays où la langue anglaise prédomine, les programmes de sécurité sociale favorisaient généralement le libéralisme, l'individualisme et le marché privé. Il y avait un parti pris explicite envers des droits à des prestations ciblés et fondés sur les besoins, les taux de remplacement des faibles revenus des programmes de transferts, une discrétion considérable dans la détermination de l'admissibilité, de faibles niveaux de protection de l'emploi et peu en matière de politiques d'intervention sur le marché du travail ou de la formation professionnelle. On mettait l'accent sur les solutions de rechange des marchés privés, sur les programmes parrainés par l'employeur dans les secteurs clés, de même que sur les appuis et les services pouvant être achetés par qui en avaient les moyens financiers.

Les réformateurs de société de l'après-guerre au Canada ont bâti un système de protection sociale pour prémunir les citoyens et les citoyennes contre le pouvoir des marchés si clairement illustré par la Crise. Le risque ou la menace d'interruption de revenu pour cause de vieillesse, de veuvage et de chômage était le principal moteur de l'élaboration des systèmes canadiens de dispositions sociales. Il ne s'agissait pas de créer une solution de rechange aux marchés ou aux familles comme sources principales de bien-être social, mais plutôt de créer un « filet de sécurité » pour ceux qui ne pouvaient pas – pour des raisons réputées acceptables – participer au marché du travail.

En revanche, l'État providence en Europe s'est caractérisé par des investissements plus élevés en services sociaux, au-delà de la santé et de l'éducation. Le niveau de protection était comparativement plus élevé. Alors que l'égalité des résultats intéressait particulièrement les responsables des politiques au Canada – ce qui s'est traduit par des allocations familiales, des pensions universelles et des investissements à grande échelle en santé et en éducation – elle n'était pas une préoccupation dominante.

De la même manière, le but de gérer le plein emploi et des mesures actives sur le marché du travail à la base de la vision des réformateurs européens n'a jamais été complètement adopté au Canada (Myles, 1996). Ici on s'attendait à ce que des familles individuelles, menées par des pères occupant un emploi lucratif, soient autosuffisantes et assurent le bien-être de leurs membres en puisant dans l'appui communautaire si nécessaire. Les domaines public et privé étaient perçus comme clairement distincts. Même pendant la période économique particulièrement active de l'après-guerre, un grand nombre de Canadiens et Canadiennes sont passés entre les mailles du filet poreux de la sécurité sociale.

Bien qu'elle ait été différente du modèle européen de ces manières, l'architecture sociale canadienne a également adopté des caractéristiques uniques découlant du fédéralisme et des différences régionales. On a remarqué que l'architecture sociale du Canada était construite

autour des politiques de place particulière et non de classe, comme ce fut le cas ailleurs (Jenson, 1989, 1990).

Dans les années 1930, c'est l'incapacité des provinces et des municipalités plus pauvres de supporter le fardeau de secours engendré par la Crise qui a mis en mouvement le processus d'une centralisation massive de responsabilisation de la sécurité du revenu au Canada (Banting, 1987). Le gouvernement central en est ressorti comme un bâtisseur de pays, façonnant des liens sociaux entre les citoyens et citoyennes et entre toutes les régions. Une série de buts ou de normes nationaux communs ont été établis dans les principaux domaines de la politique sociale, telles que l'assurance-emploi, les prestations pour enfants et la sécurité de la vieillesse qui ont mené à d'importants transferts régionaux des provinces plus riches aux provinces plus pauvres. Dans les années 1960, l'effet de répartition des normes nationales de dépenses relatives aux programmes sociaux était complété par un mélange fédéral-provincial complexe de paiements directs de péréquation et d'ententes de partage des coûts.

Le gouvernement fédéral était un acteur important, sinon le chef de file, de l'élaboration des politiques sociales de l'après-guerre. En collaboration avec les provinces, il a élargi les programmes de transfert direct des revenus aux particuliers et aux ménages. Il a également aidé à aiguillonner l'élaboration de programmes tels que les services de santé et de protection de l'enfance par le biais d'ententes de partage des coûts et de paiements de péréquation afin de s'assurer que des services généralement comparables étaient accessibles à tous les Canadiens et à toutes les Canadiennes, quelle que soit la capacité fiscale de la province où ils ou elles résident.

Cette vision n'était pas partagée universellement. Des politiciens dans un bon nombre de provinces, en particulier le Québec, répugnaient à l'idée de céder l'ordre du jour à un gouvernement fédéral activiste. Toutefois, le pouvoir de dépenser du gouvernement fédéral, par le biais du Régime d'assistance publique du Canada (1966) qui offrait un partage des coûts pour l'aide sociale et d'autres services sociaux, et la Loi sur l'assurance hospitalisation et les services diagnostiques (1957) et, subséquemment, la *Loi sur l'assurance-maladie* (1968), signifiaient qu'Ottawa était en mesure d'aller de l'avant.

Au milieu des années 1970, la plupart des composantes de l'architecture sociale canadienne étaient en place, à savoir un bric à brac de services, de subventions démographiques, d'assurance sociale et de programmes testés en fonction du revenu. « Il faut l'admettre, l'État providence de l'après-guerre n'a jamais complètement tenu sa promesse de sécurité économique. Toutefois, il a fait des efforts pour équilibrer la libéralisation économique et la sécurité économique, ce qui a contribué à créer un consensus relativement ample sous-jacent au rôle de l'État pour près d'un demi-siècle. » (Banting, 2003: 4)

Une période de repli

Dans la plupart des pays, dont le Canada, l'ère de l'innovation stratégique rapide et du renforcement des institutions a atteint son sommet au milieu des années 1970 avec l'émergence d'une croissance relativement stagnante et d'une inflation élevée. La spirale inflationniste n'a été stoppée que lorsque la Banque du Canada a haussé les taux d'intérêt au début des années 1980 à

des niveaux historiquement sans précédent, entraînant la plus profonde récession que le Canada ait connue depuis la Crise.

Chez les décideurs, la conviction confiante que le stimulus financier et la dépense sociale étaient les servantes d'une politique économique judicieuse capable de maintenir des niveaux d'emploi élevés a été profondément secouée. Dans les années 1980, l'attention s'est plutôt tournée vers l'endiguement des coûts et la réduction de la dette pour régler ce qu'on percevait dans certains cercles comme une crise de l'État providence. Les pressions pour abaisser les programmes de sécurité sociale ont été prônées par ceux qui considéraient ces programmes sociaux comme la cause des malheurs fiscaux, à la fois source d'inefficacités massives et de niveaux d'imposition décourageants. Les conséquences anticycliques des dépenses sociales ont été considérées inflationnistes, alors que les effets d'amortissement des programmes de sécurité du revenu ont été jugés comme des entraves à l'adaptation économique nécessaire.

Les gouvernements des États-Unis et de la Grande-Bretagne, pour ne nommer que les deux exemples les plus remarquables, ont entrepris de démanteler les programmes sociaux et d'accentuer le rôle de la personne et du marché privé dans la prestation de l'aide sociale.

Au Canada, le repli fiscal a été une importante réponse. Les réductions des dépenses du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux et municipaux au Canada ont été beaucoup plus prononcées que dans les autres pays de l'OCDE, dont 18 passaient de déficits à des budgets équilibrés plus ou moins en même temps que le Canada à la fin des années 1990. Entre 1992 et 2002, les dépenses totales des gouvernements au Canada ont diminué de 10 points de pourcentage du PIB, comparativement à 4 points du PIB au Royaume-Uni et 2 points en Italie, les seuls autres pays de l'OCDE où les dépenses des programmes ont diminué significativement.

Dans l'ensemble de l'OCDE, y compris aux États-Unis, les dépenses des programmes ont à peine diminué en pourcentage du PIB au cours de cette période. En fait, la différence entre le Canada et les États-Unis a diminué de 10,9 points de pourcentage du PIB en 1996 à une différence remarquablement réduite de 2,9 en 2001. Collectivement, les gouvernements canadiens ont dépensé 34,8% du PIB pour tous les programmes en 2001, alors que les gouvernements américains dépensaient 31,9% du PIB américain. Il y a eu une convergence à la baisse des niveaux de dépenses aux États-Unis, notamment les dépenses sociales.

Une partie de ce déclin a été de nature purement cyclique (en 1992, le Canada était dans une profonde récession), mais une partie a également été causée par la guerre au déficit qui comprenait des changements à l'assurance-emploi, dont il a été question plus haut, et le démantèlement du Régime d'assistance publique du Canada (RAPC) et du Financement des programmes établis (FPE).

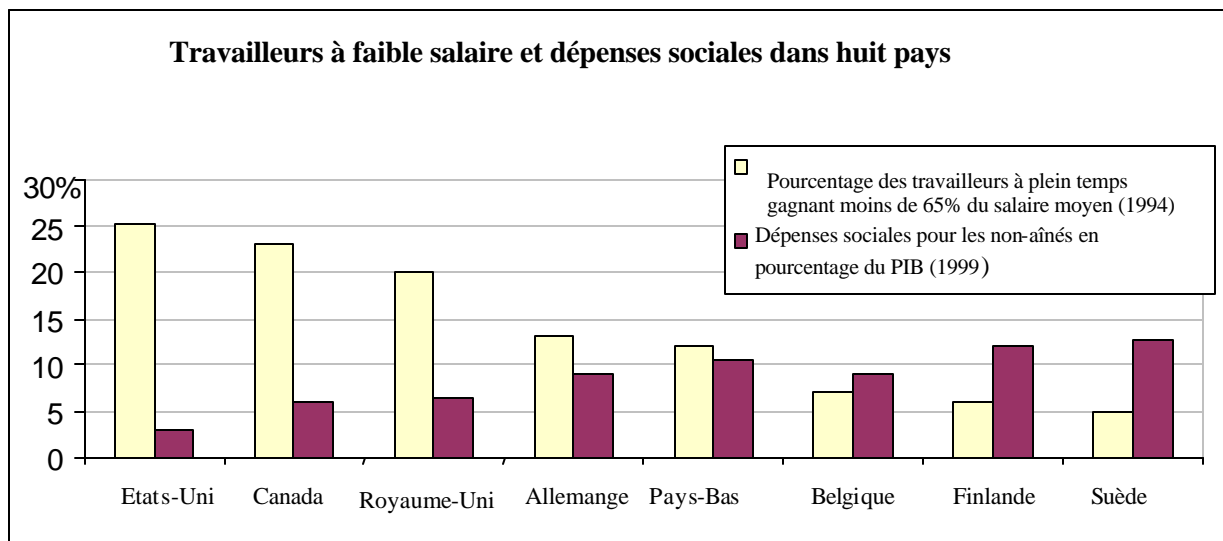
Si l'on considère les dépenses des programmes fédéraux, les coûts du service de la dette ont chuté de 15,7% du PIB en 1993-1994 à 11,7% (estimation) du PIB en 2003-2004¹². Cela

¹² Ministère des Finances. *Tableaux de références économiques*, et *Mise à jour économique et financière*, novembre 2003.

équivalait à presque 50 milliards de dollars de moins en dépenses courantes. Bien que la plupart des réductions soient survenues dans la période d'élimination du déficit qui a culminé en 1997-1998, les dépenses des programmes fédéraux ont continué de diminuer à un rythme plus modéré en proportion du revenu national, laissant de la place pour la réduction des impôts et la réduction de la dette.

Les gains en revenu de la main-d'œuvre dus à l'emploi supérieur ont été, dans l'ensemble, contrebalancés par des transferts de revenu inférieurs pour les ménages en âge de travailler de tous les paliers de gouvernement. Aux niveaux de revenu inférieurs, les réductions des transferts ont à peu près contrebalancé tous les gains en revenu. Par exemple, les importantes réductions de l'aide sociale, particulièrement dans les deux provinces les plus riches, l'Alberta et l'Ontario, ont entraîné d'importantes réductions du revenu des ménages les plus pauvres du Canada et augmenté l'ampleur de la pauvreté de nombreux groupes vulnérables, particulièrement les familles monoparentales et les personnes handicapées. L'admissibilité aux prestations d'invalidité dans le cadre du RPC et de l'aide sociale provincial s'est également resserrée et les prestations sont devenues ciblées de façon plus étroite. L'introduction et l'amélioration de la Prestation nationale pour enfants, qui a amélioré la situation financière des familles à faible revenu et à revenu moyen ayant des enfants, n'ont pas – de par leur conception – amélioré la situation des familles les plus pauvres recevant l'aide sociale.

De même, les réductions et la restructuration de l'assurance-emploi ont eu un impact considérable sur les revenus familiaux. Les économies ont été de beaucoup supérieures à ce qui était justifié par la diminution du chômage et le coût a été assumé directement par les chômeurs – particulièrement les femmes, les travailleurs saisonniers et les travailleurs à temps partiel. Le déclin prononcé de la couverture a été relié directement à l'introduction d'un système basé sur les heures et une période de travail supérieure pour être admissible.



Source : Calculs du Conseil canadien de développement social à l'aide des données de *Perspectives de l'emploi* de l'OCDE, 1996b, et Smeeding (2003), d'après les chiffres de l'OCDE.

Les transferts fédéraux aux provinces et territoires ont également été réduits. En 1993-1994, les transferts aux provinces constituaient 23,5% de toutes les dépenses des programmes fédéraux (principalement la péréquation, les soins de santé, l'enseignement postsecondaire et le Régime d'assistance publique du Canada (RAPC)). En 2003-2004, les transferts sont estimés à 20,3% des dépenses des programmes. Ainsi, les transferts aux provinces ont été réduits davantage que dans de nombreux autres secteurs.

Aspect tout aussi important, la structure des transferts a changé avec la cessation du RAPC, qui couvrait le partage des frais des services sociaux, et du FPE, qui couvrait la santé et l'enseignement postsecondaire. Ils ont été fusionnés dans Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux (TCSPS) et ont été par la suite séparés en Transfert canadien pour les soins de santé et Transfert social canadien, qui consolide tous les services sociaux et l'enseignement postsecondaire.

En réalité, la santé a pris la part du lion des fonds fédéraux. Très peu de soutien financier fédéral est maintenant fourni aux programmes d'aide sociale provinciaux et aux services sociaux connexes, du moins comparativement aux niveaux des années 1980. De plus, la perte des « dollars de 50 cents » fédéraux (partage des frais moitié-moitié) a indubitablement été un facteur expliquant les gels ou les réductions des prestations d'aide sociale et des services sociaux des provinces, et l'hésitation à s'engager dans de nouvelles initiatives de services sociaux comme les garderies (hors du Québec).

De récentes initiatives fédérales ont donné lieu à un certain réengagement dans les services sociaux (garderies et éducation de la petite enfance, logement abordable), mais les fonds sont beaucoup plus limités, et le rôle fédéral est beaucoup plus modeste. Bref, le désengagement relatif du gouvernement fédéral de la prestation de transferts de revenu pour les non-aînés et les services sociaux a marqué un changement important par rapport à la dernière décennie.

Certains soutiendraient que les dépenses des programmes fédéraux en 1993-1994 était « trop élevées », mais le niveau actuel de 11,7% des dépenses nous ramène aux années 1950, avant l'introduction de la plupart des grands programmes sociaux d'aujourd'hui.

Nouvelles orientations des politiques sociales

L'endiguement des coûts a certainement été la stratégie la plus visible que les gouvernements ont employée devant les pressions financières croissantes. En même temps, les gouvernements au niveau provincial et au niveau fédéral ont poursuivi d'autres stratégies de réforme au cours des 20 dernières années pour moderniser le système de sécurité sociale. En fait, le Canada est ressorti comme une sorte d'« enfant-vedette d'affiche » pour la nouvelle politique sociale dans ses efforts pour « recalibrer » la politique de sécurité du revenu (Banting, 2003: 7).

L'introduction de nouvelles politiques de type impôt négatif sur le revenu (INR) a été au centre de ces efforts, notamment la Prestation nationale pour enfants. Le Canada a un long historique de politiques d'INR; le plus important exemple de cette conception est le supplément de revenu garanti (SRG) pour les aînés, introduit en 1996. Les plans de style INR pour la politique sociale sont décrits par Myles et Pierson comme « la descendance de l'austérité ». Parce qu'ils sont très

ciblés, ils coûtent moins que les programmes universels. En même temps, parce que les avantages disparaissent progressivement à mesure que le revenu augmente, ces programmes sont plus efficaces que les programmes liés aux moyens pour soutenir les incitations au travail (Myles and Pierson, 1997: 10)¹³.

L'admissibilité aux programmes de type INR est déterminée exclusivement par le revenu déclaré dans la déclaration d'impôt, contrairement aux politiques de « soulagement de la pauvreté » conventionnelles typiques de l'État providence libéral. Un niveau minimum d'avantage est offert à une population cible sans autre revenu (le niveau garanti). À mesure que le revenu d'autres sources augmente – généralement par l'emploi – les avantages sont imposés de nouveau à un taux désigné en dessous de 100%. Les niveaux d'avantages sociaux disparaissent éventuellement à un niveau donné de « rentabilité ». Dans la pratique, les programmes d'INR tendent à se diviser en deux programmes : un volet vise les personnes pour lesquelles il y a peu d'attente d'emploi; l'autre volet vise ceux qui devraient rechercher un emploi rémunéré, avec un niveau garanti inférieur, un taux de récupération fiscale inférieur et un seuil de rentabilité relatif supérieur.

Le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux font également l'expérience d'autres incitations à « faire payer le travail », notamment la prestation de soutiens comme les garderies et le recyclage, et les avantages « au travail » comme les régimes de soins dentaires et pharmaceutiques subventionnés. L'intention de ces programmes est de faciliter la participation au marché du travail des Canadiens et Canadiennes, particulièrement les groupes qui ont été historiquement marginaux sur le marché du travail, notamment les femmes, les personnes handicapées et les travailleurs peu spécialisés. Ainsi, l'introduction de ces programmes a été un complément important du système d'aide sociale, particulièrement pour les Canadiens et Canadiennes à revenu faible et modeste.

L'autre volet de la réforme de la sécurité sociale évident au cours de la dernière décennie est l'accent sur le développement du capital humain. Le Canada a pris plusieurs mesures pour créer ce que Anthony Giddens appelle un « État d'investissement social », qui soutient l'apprentissage à vie, une meilleure qualité de l'emploi, des stratégies d'inclusion sociale élargie et des services de qualité dans tout le spectre du revenu, y compris les services aux enfants, la santé, l'éducation et l'infrastructure urbaine (Giddens, 1998).

Au Canada, les enfants ont émergé comme un point central d'activité. Au plan fédéral, le gouvernement a enrichi régulièrement les niveaux des prestations pour enfants au cours de nombreuses années dans un effort pour réduire l'impact débilant de la pauvreté infantile au Canada. La réforme des prestations parentales et l'introduction d'un programme limité de prestations aux aidants naturels ont également été d'importantes initiatives « familiales ». De même, les gouvernements provinciaux ont investi à divers degrés dans les services aux enfants, particulièrement ceux qui visent les familles à revenu faible et modeste. En particulier, le Québec se distingue comme exemple pour les garderies et d'autres services d'investissement précoce. Son réseau de garderies à 7 \$ par jour a inspiré les efforts en cours pour établir un programme de

¹³ Une autre caractéristique est que les programmes de type INR tendent à être difficiles à comprendre. Les complexités du système fiscal font qu'il est plus facile pour les gouvernements d'introduire des changements sous forme de modifications très techniques à la réglementation qui limitent en fait la discussion publique et le conflit sur le changement de politique.

garderies pancanadien. Le gouvernement fédéral a réservé des fonds pour un tel programme, mais n'a pas encore conclu une entente avec les provinces. Le système de développement du jeune enfant du Canada demeure un pis-aller de qualité variable, inaccessible à la plupart des familles canadiennes (OCDE, 2004).

D'autres aspects de la stratégie de développement social ont reçu moins d'attention. Des fonds considérables ont été réservés pour la recherche et le développement, et des initiatives comme le programme de bourses du Millénaire tentent de compenser les coûts de l'enseignement postsecondaire pour les jeunes. Mais il y a eu peu ou pas d'action pour une stratégie d'apprentissage à vie élargie qui engloberait le développement du jeune enfant jusqu'à la formation en milieu de travail. En fait, le type d'investissement dans le capital humain qui a été effectué à ce jour avantage de façon disproportionnée les élites – chercheurs d'élite, étudiants d'élite – par opposition au renforcement des systèmes d'éducation de base au Canada.

Les systèmes d'éducation canadiens ont perdu du terrain au cours de la dernière décennie, car les provinces ont eu à lutter pour répondre aux demandes de dépenses toujours croissantes pour les soins de santé. Les programmes de formation des adultes en âge de travailler sont inexploités, assurément si on les compare à ceux offerts dans d'autres pays (Betcherman, et al, 1998; Statistique Canada et DRHC, 2001). Les niveaux élevés de pauvreté chez les immigrants indiquent l'inadéquation des efforts pour intégrer les nouveaux Canadiens et Canadiennes sur le marché du travail. Peu d'efforts ont été axés sur l'amélioration de la qualité de l'emploi, particulièrement pour ceux qui se trouvent au bas de l'échelle des revenus. En fait, les Canadiens et Canadiennes n'ont aucun accès au système de formation financé par le régime d'assurance-emploi. Comme le fait observer Keith Banting, « le capital humain a été un objet de fierté dans les plans stratégiques [mais] non dans les affectations budgétaires réelles ». (Banting, 2003: 13)

La course sur place à toute allure

L'accent sur le marché comme source principale de sécurité sociale n'a pas changé au fil des ans. La sécurité et l'égalité sont encore identifiées comme des objectifs-clés de la politique sociale. Ce qui a changé, c'est la définition de la façon dont ces objectifs devraient se réaliser. L'État providence n'est plus considéré comme un instrument pour protéger les citoyens des risques de la vie dans les économies de marché; il y a plutôt eu une transition de l'idée de sécurité comme « protection *contre* le changement à celle de la sécurité comme outil *de* changement ». Le défi de la conception de politiques est de « transformer la politique sociale en un instrument de changement, en réduisant les protections historiques, en renforçant les incitations à s'adapter et en équipant les citoyens plus efficacement pour les transitions économiques ». (Banting, 2003: 5).

Toutefois, en général, le principal débat politique n'a pas porté sur la question de savoir si les travailleurs peu spécialisés devraient être sur le marché du travail, mais plutôt sur les conditions de leur participation (Pierson, 2001: 435). La situation de ceux qui ne sont pas engagés dans le marché du travail rémunéré est très périphérique. De même, l'accent que met le modèle sur le bien-être privé pour la majorité – comme l'assurance privée pour les médicaments, les soins à domicile, les REEE, les suppléments pour la maternité – renforce les dualismes sociaux entre ceux qui sont dans ou hors du marché du travail et ceux en nombre réduit qui occupent un « bon » emploi stable et ceux qui occupent un « mauvais » emploi précaire.

Ces thèmes ont été abordés de différentes manières dans différents pays. Au Canada, il y a eu un effort clair pour redéfinir les responsabilités du gouvernement à l'égard des marchés, des familles et des collectivités. Les stratégies d'endiguement des coûts ont figuré au premier plan, comme en font preuve les réductions sur le terrain, sinon dans les plans stratégiques pour l'avenir. Il en va de même de l'accent mis sur la prestation et les stratégies privées pour « faire payer le travail ». Dans ce dernier cas, les programmes de sécurité du revenu, comme les prestations pour enfants, ont été restructurés pour rehausser les incitations au travail; des normes d'admissibilité plus strictes et des niveaux de prestations inférieurs ont été introduits dans les programmes visant à soutenir les personnes en âge de travailler dans les périodes de chômage ou lors d'autres absences du marché du travail rémunéré. Dans l'ensemble, on voit clairement un ciblage supplémentaire des dépenses affectées à la réduction de la pauvreté et aux soins de santé parmi les autres états-providence de tendance libérale (Castles, à paraître).

Au Canada, les gouvernements ont tenté de compenser l'inégalité croissante du marché du travail parmi les familles ayant des enfants et ont mis en lumière la nécessité de réconcilier l'emploi et les soins et de s'engager dans l'apprentissage à vie. Mais ces efforts ont en grande partie échoué, particulièrement à la lumière de l'échec des marchés pour générer un stock suffisant d'emplois « décents », ce qui est évident si l'on considère les niveaux croissants d'inégalité des familles. Bien que l'État providence ne soit pas en train de s'évanouir, il échoue dans sa réaction au nouvel « équilibre du haut taux d'inégalité » qui caractérise le Canada aujourd'hui¹⁴. Nous courrons sur place à toute allure.

On peut longuement débattre des mérites du repli fiscal au Canada dans les années 1990, et il y a des différences raisonnables concernant le degré auquel les dépenses sociales publiques fédérales et provinciales pour les transferts de revenu et les services sociaux devaient être réduites, et à quel rythme, afin d'équilibrer les budgets gouvernementaux. Toutefois, on ne peut douter que l'importante restructuration de l'État providence ait eu des répercussions profondes sur le bien-être social.

Vers une nouvelle architecture sociale

À de nombreux égards, le Canada a réalisé d'importants progrès vers la création d'une société prospère et inclusive – établissant les moyens collectifs par des politiques et des programmes sélectionnés pour prendre soin de soi-même et des uns des autres. Toutefois, après environ une décennie de repli et de recalibrage de l'État providence dans les années 1990, il se dégage un certain nombre d'indicateurs de bien-être en déclin chez les Canadiens et Canadiennes.

Le Canada affronte des forces structurelles à long terme qui ne disparaîtront probablement pas. Comme société, si nous ne réagissons pas, nous courons le risque de niveaux supérieurs de polarisation sociale et économique, de constitution d'une sous-classe marginalisée, et de déclin des niveaux globaux de bien-être social et économique et de prospérité.

¹⁴ John Myles (2005), « Egalitarian Politics in Hard Times: Can Welfare States Still Promote Equality? » manuscrit inédit.

Nous avons besoin d'une nouvelle réflexion parce que les idées, les relations et les institutions qui ont défini le mélange de sécurité sociale du Canada entre le marché, l'État, la famille et la collectivité au cours des 30 dernières années sont mal équipées pour relever les défis actuels. La disjonction entre le mélange de sécurité sociale et les tendances sociales et économiques majeures est illustrée graphiquement dans les niveaux croissants d'inégalité des revenus, particulièrement chez les nouvelles familles immigrantes et les familles autochtones. De nombreux ménages luttent actuellement pour obtenir des salaires suffisants tout en tentant de réconcilier les demandes de la vie familiale et communautaire, alors que d'autres profitent d'une vie d'affluence de plus en plus distante de la majorité. Les services communautaires ont de la difficulté à soutenir les programmes et les services devant les demandes croissantes.

Au Canada et ailleurs, les gouvernements tentent de relever les défis de leurs systèmes de protection sociale tout en aspirant à être des forces plus novatrices et compétitives dans la nouvelle économie mondiale du savoir. Mais bien que la demande de changement soit pressante, le cheminement n'est pas clair. Les problèmes structurels à long terme ne se corrigeront probablement pas d'eux-mêmes, et le rafistolage en bordure des politiques et des programmes est vraisemblablement inutile à la lumière du rythme rapide du changement et de l'étendue et de la complexité des défis sociaux et économiques actuels.

Un remaniement fondamental de l'édifice de l'aide sociale d'après-guerre est nécessaire; il faut une nouvelle « architecture » sociale¹⁵ pour créer un Canada inclusif et prospère. Le temps est venu, car nous émergeons d'une période de sous-investissement dans l'infrastructure sociale du passé et d'absence relative d'investissements dans les nouvelles expérimentations sociales pour répondre aux nouveaux risques sociaux et économiques.

La principale préoccupation des réformateurs sociaux d'après-guerre a été d'assurer le plein emploi (le « fondement »), et non la création de programmes sociaux généreux. Si on pouvait s'assurer que la plupart (des hommes adultes) sont employés à un salaire décent la majeure partie de leur vie, les sociétés pourraient se permettre des programmes sociaux généreux pour contrer les risques sociaux (maladie, invalidité, vieillissement, fluctuations du cycle des affaires) qui ont conduit à des périodes de chômage ou à la sortie permanente du marché du travail. La productivité croissante a signifié plus de revenus disponibles pour construire des écoles et des établissements de soins de santé (une des principales réalisations des années 1950 et 1960) qui, en retour, ont augmenté les niveaux d'instruction et l'état de santé de la population, conduisant à d'autres gains de productivité – un cercle virtuel. Le défi d'aujourd'hui est d'identifier un nouveau « cercle virtuel » - un ensemble de stratégies de politiques et de programmes qui se renforcent réciproquement pour aller de l'avant.

¹⁵ Gosta Esping-Andersen et ses collègues parlent d'« architecture de l'aide sociale » pour décrire leur propres propositions de réforme de l'aide sociale en Europe (Esping-Andersen et al., 2002: xxv). Ils demandent une réponse coordonnée à quatre grands défis : une nouvelle politique familiale, un nouveau contrat d'égalité des sexes, un nouveau contrat générationnel, et un nouveau cadre social pour l'Europe.

Un nouveau cadre de référence

Il faut prendre en considération un grand nombre de facteurs en proposant une architecture sociale. Tout d'abord, le revenu d'emploi est la base essentielle du bien-être économique et social des individus et des familles dans les économies de marché. Une économie productive et en croissance est donc essentielle au bien-être des individus et des collectivités. Mais cela ne suffit pas.

Il faut également s'assurer que les individus aient la possibilité de choisir une vie qu'ils ont des raisons personnelles d'apprécier (Sen, 1992, 2000). Cet exercice fondamental de choix n'est possible que lorsque tous les individus au sein des économies de marché sont en mesure de satisfaire à leurs besoins essentiels (Rawls, 1982). Exprimée d'une autre façon, la capacité des individus de réaliser leurs aspirations et de participer à des relations sociales cruciales pour leur bien-être dépend de l'égalité des conditions de base au sein de la société. Il s'ensuit que de pourvoir aux besoins des hommes et des femmes – les droits fondamentaux des citoyens et citoyennes dans les démocraties libérales – est une condition sine qua non d'un choix efficace et autonome dans la réalisation de sa vie et l'expérience du bonheur (Osberg, 2001).

On peut se demander, par exemple, quel niveau d'égalité de condition chez les parents est requis pour assurer une véritable égalité des chances des enfants, mais il est indéniable que les immenses écarts dans les revenus et l'immense fausseté entre les plus riches et les plus pauvres vont à l'encontre d'une égalité véritable des possibilités et de chances dans la vie. La plupart des gens s'accorderait pour dire que l'égalité d'accès aux biens « primaires » tels que les soins de santé, l'éducation et le logement sont également des conditions préalables à l'exercice d'un choix autonome. Cela ne signifie pas que tout le monde obtiendra les mêmes « résultats » en santé et en éducation, mais cela suggère par ailleurs une certaine égalité de la condition dans le domaine, par exemple, de la consommation de soins de santé, afin de faciliter la participation à la vie de la collectivité.

Certains économistes soutiennent qu'il existe un échange inévitable entre une plus grande égalité et la croissance économique. Mais dans le monde réel, parmi les pays industrialisés avancés, on trouve une gamme étendue de rendements à la fois économiques et sociaux, sans lien systématique entre les deux (Aidt et Tzannatos, 2003; OCDE, 1997; Baker, Glyn, Howell et Schmitt, 2002). Contrairement à l'orthodoxie économique, le rendement de certaines économies européennes – en particulier au Danemark et aux Pays-Bas – s'est avéré très bon sur les plans de la croissance économique et du chômage peu élevé dans les années 1990, combinant de hauts niveaux d'emplois de qualité avec de faibles niveaux de pauvreté, d'inégalité et d'insécurité (Jackson, 2000b; Auer, 2000; BIT, 2003).

Les sources du succès semblent résider dans une refonte intelligente des programmes sociaux afin d'équilibrer les besoins de sécurité et de création d'emplois, de hauts niveaux d'investissement social dans la petite enfance et dans l'éducation et la formation, dans des relations de coopération entre les employeurs et les employés, dans la reconnaissance du besoin d'avoir un climat d'investissement convivial, et dans un haut niveau de consensus quant au bien-fondé d'une société relativement égale et inclusive.

Bien que le Canada ne possède pas les longues et solides traditions de « solidarité » de la social-démocratie des pays nordiques et se trouve intimement intégré aux États-Unis, il est également vrai que notre identité nationale est profondément liée au maintien et à l'amélioration d'un modèle social distinct en Amérique du Nord. Bref, nous ne pouvons pas imiter les modèles européens, mais nous pouvons et devons apprendre d'eux et les adapter à notre situation.

Et il est certainement dans notre intérêt de viser plus haut. Il se peut que trop d'égalité amoindrisse les motivations et l'efficacité et que des taxes élevées pour financer des programmes sociaux généreux puissent réduire les investissements. Mais en même temps, il faut reconnaître que d'importants coûts économiques sont rattachés à la pauvreté, à la marginalisation et à l'inégalité. Bon nombre d'économistes ont commencé à étudier les impacts du capital humain et du capital social sur la croissance et la productivité (Osberg, 2003). En termes simples, trop d'inégalité et de pauvreté sont néfastes pour l'économie s'il en résulte une perte de compétences, de talents et de capacités parmi le tiers inférieur, si les travailleurs et les citoyens perdent de plus en plus le souci ou le désir de coopérer avec les autres, et si cela engendre trop de coûts tels que des taux élevés de criminalité et des collectivités miséreuses. De même, la productivité est accrue dans une économie du savoir si les travailleurs et travailleuses à tous les paliers de la hiérarchie professionnelle possèdent de hauts niveaux d'éducation et de compétences de base, jouissent d'une bonne santé et veulent contribuer de manière productive.

En fin de compte, c'est un gaspillage extraordinaire de potentiel humain que de reléguer les membres de notre collectivité à des marges sociales et économiques. La prestation d'appui pour satisfaire aux besoins essentiels, le respect des droits de la personne, la promotion d'une participation active des membres de la collectivité à la vie sociale, économique et politique et la possibilité de chances d'apprendre d'une manière continue au cours de sa vie sont les composantes de base d'une nouvelle architecture sociale pour le 21^e siècle.

Ce document de travail a décrit certains défis et certaines possibilités qui s'offrent au Canada aujourd'hui. Il soulève des questions concernant les rôles et responsabilités souvent déconcertants des familles, des marchés, des collectivités et des États dans la prestation du bien-être social. Il donne un aperçu des principales considérations à garder en tête pendant le débat sur une nouvelle vision sociale pour le Canada. La prochaine étape consistera à déterminer les stratégies et les outils – les composantes de base – nécessaires pour traiter les défis et miser sur les chances qui s'offrent à nous.

En allant de l'avant, des stratégies pour contenir et idéalement renverser la croissance des inégalités découlant des marchés sont essentielles. La situation du marché du travail va de plus en plus à l'encontre du but de promouvoir de plus hauts niveaux d'emploi socialement inclusifs. Nous avons besoin d'une stratégie qui investit dans les soins et le développement des enfants et offre une acquisition continue du savoir, qui facilite la transition entre le travail et d'autres activités de la vie (en particulier les soins de compassion) au fil de la vie, et qui augmente la qualité de l'emploi au Canada pour tous les travailleurs et toutes les travailleuses, mais tout spécialement pour ceux et celles qui occupent un emploi précaire à faible salaire.

Récemment, l'attention portait sur les stratégies axées sur l'offre. De manière tout aussi importante, les stratégies axées sur la demande favorisant l'innovation et augmentant la

productivité qui produisent plus d'emplois bien payés doivent représenter une partie essentielle de toute boîte à outils égalitaire. Les pays dont le taux d'égalité est élevé, tel que la Suède, réussissent non seulement à cause de programmes sociaux généreux, mais aussi parce que la distribution primaire du revenu par marché de l'emploi est passablement égale. Faciliter la croissance de « bons » emplois qui sont à la fois socialement inclusifs et hautement productifs est essentiel à la vision d'une nouvelle architecture sociale au Canada.

Bien qu'il soit important d'envisager l'avenir, on ne doit pas perdre de vue le présent. Une nouvelle architecture sociale doit aborder les tensions qui affectent négativement la santé et le bien-être des citoyens et citoyennes présentement. Des initiatives d'acquisition continue du savoir, par exemple, ne changeront probablement pas le profil des compétences des présentes cohortes. Pour le moyen terme, les stratégies de répartition traditionnelles doivent demeurer une partie essentielle de la boîte à outils égalitaire. Il nous faut des programmes beaucoup plus souples, des programmes qui assurent la subsistance des personnes participant peu ou de façon précaire au marché du travail et qui appuient – respectueusement – leurs efforts pour atteindre une plus grande autonomie et bâtir des relations.

Inutile de ressasser le fait que le revenu représente le point central du bien-être de l'individu et des familles dans les économies de marché. La création d'emplois inclusifs et de revenus adaptés et adéquats sont des composantes de base d'une nouvelle architecture sociale pour le Canada. De manière tout aussi importante, nous avons besoin de stratégies créatives pour aborder les besoins en soins des familles et des collectivités. Des échos du modèle traditionnel de l'homme pourvoyeur et de la femme au foyer reposent sur la croyance que la prestation des soins est une préoccupation privée touchant surtout les femmes. Entre-temps, les familles se débattent seules avec les nouvelles réalités démographiques, sociales et économiques. La réponse se trouve dans la reconnaissance du caractère collectif de la prestation de soins et dans une répartition équitable des coûts et des responsabilités entre les hommes et les femmes, entre les ménages, les communautés, les marchés et les gouvernements.

Les familles saines vivent dans des voisinages sains. Favoriser et appuyer la vitalité des voisinages et des collectivités est tout aussi important pour le bien-être social et économique. Il faut des stratégies publiques et privées pour bâtir des collectivités plus inclusives qui facilitent la participation actives des membres, établissent des réseaux de soutien social et renforcent le secteur sans but lucratif et bénévole.

Le succès de toute initiative de réforme repose sur la capacité de motiver les citoyens et citoyennes et les décideurs à participer au processus de changement. L'expérience de l'Union européenne et sa méthode ouverte de coopération démontrent que le succès est possible par l'entremise de négociations avec de multiples intervenants et de la recherche de consensus qui créent une base publique pour appuyer la réforme. Le leadership à ce niveau est essentiel pour faciliter l'engagement actif et la participation des citoyens et citoyennes.

Invitation au dialogue

Un article comme celui-ci ne peut que suggérer certains des éléments qu'il faut prendre en considération en façonnant une nouvelle architecture sociale. Son but consiste à stimuler des discussions au sujet du besoin crucial de réforme de la politique sociale au Canada. Une vaste gamme de personnes et d'organisations seront invitées à se joindre à ce dialogue. En tant que citoyens et citoyennes, nous avons la possibilité et la responsabilité de participer au discours public. La tâche de bâtir une nouvelle architecture sociale concerne l'avenir de notre pays – un Canada plus productif, équitable et inclusif.

Références

- Aidt, Toke et Zafiris Tzannatos (2003).
Unions and Collective Bargaining: Economic Effects in a Global Environment, Washington, Banque mondiale.
- Applebaum, E.; A. Bernhardt et R.J. Murnane, eds. (2003).
Low Wage America: How Employers Are Reshaping Opportunity in the Workplace, New York. Russell Sage Foundation.
- Arnal, Elena; Wooseok Ok et Raymond Torres (2001).
Knowledge, Work Organization and Economic Growth, Labour Market and Social Policy Occasional Paper No. 50, Paris, OCDE.
- Association canadienne pour la promotion des services de garde à l'enfance. (2003).
Comprendre et résoudre la crise des services de garde à l'enfance, des avenues pour progresser, Ottawa, Association canadienne pour la promotion des services de garde à l'enfance.
- Auer, Peter (2000).
La reprise de l'emploi en Europe. L'exemple de l'Autriche, du Danemark, de l'Irlande et des Pays-Bas, Genève, Organisation internationale du travail.
- Aydemir, A. et M. Skuterud (2003).
Explication de la détérioration des gains au niveau d'entrée des cohortes d'immigrants au Canada, 1966-2000, Statistique Canada, Direction des études analytiques documents de recherche, n° de catalogue 11F0019MIF, n° 225.
- Baker, Dean; Andrew Glyn; David Howell et John Schmitt (2002).
Labor Market Institutions and Unemployment: A Critical Assessment of the Cross-Country Evidence, Centre for Economic Policy Analysis, 2002, Document de travail 2002-17, cité en direct à www.newschool.edu/cepa.
- Banting, Keith (1987).
The Welfare State and Canadian Federalism, Kingston et Montreal, McGill-Queen's University Press.
- Banting, Keith (2003).
Dis-Embedding Liberalism? The social policy trajectory in Canada, Kingston, Queen's University.
- Battle, Ken (2001).
Relentless Incrementalism: Deconstructing and reconstructing Canadian income security policy, Ottawa, Caledon Institute of Social Policy.
- Battle, Ken (2003).
Minimum Wages in Canada: A Statistical Report with Policy Implications, Ottawa, Caledon Institute of Social Policy.
- Battle, Ken et Sherri Torjman (2002).
Social Policy that Works: An agenda, Caledon Institute of Social Policy, Ottawa, Renouf Publishing.

- Battle, Ken; Sherri Torjman et Michael Mendelson (2003).
The 2003 Budget: Political legacy needs policy architecture, Ottawa, Caledon Institute of Social Policy.
- Beach, Charles; Ross Finnie et David Gray (janvier 2003).
« Earnings Variability and Earnings Stability of Women and Men in Canada: How Do the 1990s Compare to the 1980s? », *Canadian Public Policy*, Supplément XXIX.
- Betcherman, G.; K. McMullen; et K. Davidman (1998).
La formation et la nouvelle économie - Un rapport de synthèse, Ottawa, Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques.
- Beaujot, R. (2000).
Earning and Caring in Canadian Families, Peterborough, Broadview.
- Beaujot, R. et A. Bélanger (2001).
« Perspectives on Below Replacement Fertility in Canada: Trends, Desires, Accommodations », Article présenté à la réunion du groupe de travail de l'Union internationale pour l'étude scientifique de la population, Tokyo, www.ssc.uwo.ca/sociology/popstudies/dp/dp01-6.pdf.
- Beaujot, R. (2004).
Retardement des transitions de la vie : Tendances et conséquences, Ottawa, Institut Vanier de la famille, Tendances contemporaines de la famille.
- Burtless, G. et J. Quinn (2000).
« Retirement Trends and Policies to Encourage Work among Older Americans », Rapport préparé par la National Academy of Social Insurance, Washington, DC, janvier 2000.
- Burtless, G. et J. Quinn (2002).
« Is Working Longer the Answer for an Aging Workforce? », *Issues in Brief*, Centre for Retirement Research at Boston College, No. 11.
- Castles, Francis (2005).
Towards a Steady-state Welfare State: Some Prefatory Remarks, article inédit.
- Centre d'étude des niveaux de vie (2001).
Créer un marché du travail plus efficace, Rapport et débats de la table ronde du Centre sur la création d'un marché du travail plus efficace, juin 2001.
- Clark, Warren (2001).
« Indicateurs économiques de l'égalité entre les sexes » dans *Tendances sociales canadiennes*, Statistique Canada, n° de catalogue 11-008, janvier 2001.
- Corak, M. (2001).
« Les enfants se portent-ils bien ? Mobilité intergénérationnelle et bien-être de l'enfant au Canada », *Review of Economic Performance and Social Progress*, Ottawa, Statistique Canada.
- Corak, M. et A. Heisz (1996).
Mobilité intergénérationnelle du revenu des hommes au Canada, Statistique Canada, Direction des études analytiques documents de recherche, n° de catalogue 11F0019MPE, n° 89.

- Corak, M. et al. (2003).
Social Cohesion and the Dynamics of Income in Four Countries, Statistique Canada, Direction des études analytiques documents de recherche.
- Draut, Tammy; David Callahan et Corinna Hawkes (2002).
Crossing Divides: New common ground on poverty and economic security, New York, Demos, A Network for Ideas and Action.
- Drolet, Marie (2001).
L'écart persistant : nouvelle évidence empirique concernant l'écart salarial entre les hommes et les femmes au Canada, Statistique Canada, Direction des études analytiques documents de recherche, n° de catalogue 11F0019MIF, n° 157.
- Drolet, Marie (2002).
Mariage, maternité et rémunération: le choix du moment importe-t-il?, Statistique Canada, Direction des études analytiques documents de recherche, n° de catalogue 11F0019MIF, n° 186.
- Drolet, Marie et René Morissette (1998).
La mobilité ascendante des bas salariés au Canada: 1993-1995, Statistique Canada, Série de recherche de l'EDTR, n° de catalogue 75F0002MIF, n° 98-07.
- Erikson, R. et J. Goldthorpe (1992).
The Constant Flux, Oxford, Clarendon Press.
- Esping-Andersen, Gosta (1996).
« After the Golden Age? Welfare state dilemmas in a global economy », *Welfare States in Transition: Material adaptations in global economies*, Gosta Esping-Andersen, Editor, Londres, Sage Publications.
- Esping-Anderson, Gosta (1999).
Social Foundations of Post-Industrial Economies, Londres, Oxford University Press.
- Esping-Andersen, Gosta (2002).
Why we need a new welfare state, Luxembourg, Commission européenne.
- Esping-Andersen, Gosta (2003).
Welfare and Efficiency in the New Economy, Rapport préliminaire sur la *Progressive Governance Conference*, Londres.
- European Industrial Relations Observatory (2002).
Low Wage Workers and "The Working Poor",
www.eurofound.ie/2002/08/study/tn0208101s.html
- Commission européenne, Emploi et affaires sociales (2002).
L'emploi en Europe.
- Fast, J. et J. Frederick (2004).
« Le temps d'une vie : trouver l'équilibre entre le travail et les loisirs au cours du cycle de vie », *Emploi du temps et transitions au cours de la vie, 1998*, Statistique Canada, n° de catalogue 89-584-MIF, n° 4.

Finnie, Ross (2000).

The Dynamics of Poverty in Canada, Ottawa, C.D. Howe Institute.

Fleurry, D. et M. Fortin (2004).

« Les travailleurs à faible revenu au Canada », *Horizons*, vol. 7, n° 2, Ottawa, Projet de recherche sur les politiques, p. 51-57.

Fortin, Nicole and Sophie Lefebvre (1998).

« Mobilité intergénérationnelle du revenu au Canada », *Les marchés du travail, les institutions sociales et l'avenir des enfants au Canada*, Miles Corak, éditeur, Ottawa, Statistique Canada.

Freiler, Christa; Laurel Rothman et Pedro Barata (2004).

Les voies du progrès : solutions structurelles pour s'attaquer à la pauvreté infantile, Toronto, Campagne 2000 – perspectives et politiques.

Gallie, Duncan (2002).

« The Quality of Working Life in Welfare Strategy », *Why We Need a New Welfare State*, Gosta Esping-Andersen, Editor, New York, Oxford University Press.

Georgetti, Kenneth V. et Andrew Jackson (2002).

Prendre l'éducation permanente au sérieux, Article préparé dans le cadre du TD Forum on Canada's Standard of Living, Ottawa, Congrès du travail du Canada.

Giddens, A. (1998).

The Third Way: The Renewal of Social Democracy, Cambridge, Polity Press.

Giullari, Susy et Jane Lewis (2005).

The Adult Worker Model Family, Gender Equality and Care. The Search for New Policy Principles and the Possibilities and Problems of a Capabilities Approach, Genève, Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social, n° 19.

Gornick, Janet C. et Marcia K. Meyers (2003).

Families that Work: Policies for reconciling parenthood and employment, New York, Russell Sage Foundation Publications.

Gottschalk, Peter et Timothy M. Smeeding (1997).

« Cross-National Comparisons of Earnings and Income Inequality », *Journal of Economic Literature*, 35, juin 1997, p. 633-687.

Hall, M. et al. (2004).

Force vitale de la collectivité : faits saillants de l'Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et bénévoles, Ottawa, Statistique Canada, n° de catalogue 61-533-XPF.

Hatfield, M. (2003).

Causes of Persistent Low Income: A Key Barrier to Social Inclusion. Direction générale de la recherche appliquée, Développement des ressources humaines Canada, polycopie.

Heckman, J. (2000).

Policies to Foster Human Capital, Chicago, Irving B. Harris Graduate School of Public Policy Studies, 39, cité par D. Dodge. « Human Capital, Early Childhood Development and Economic

Growth, An Economist's Perspective », discours liminaire à la réunion annuelle de la Sparrow Lake Alliance, mai 2003.

Heisz, A; A. Jackson et G. Picot (2002).

Les entreprises gagnantes et perdantes du marché de l'emploi des années 90, Ottawa, Statistique Canada, n° de catalogue 11F0019MIF, n° 184.

Heisz, A. (2002).

« Évolution de la stabilité d'emploi au Canada : tendances et comparaisons avec les résultats américains », Ottawa, Statistique Canada, Direction des études analytiques documents de recherche, n° de catalogue 11F0019MIF, n° 162.

Hicks, Peter (2003).

« De nouvelles recherches sur le vieillissement de la population et la flexibilité du cycle de vie », *Horizons*, vol. 6, n° 2, p. 3-6.

Hoddinott, John; Lynn Lthbridge et Shelley Phipps (2002).

Notre avenir est-il dicté par nos antécédents? Ressources, transitions et rendement scolaire des enfants au Canada, Ottawa, Développement des ressources humaines Canada.

Howarth, Rob (2003).

Shaken Foundations: The Weakening of Community Building Infrastructure in Toronto – Impacts of a five-year core funding freeze on Toronto's community-based social service organizations.

Hum, D. et W. Simpson (2002).

«La formation des adultes au Canada : instantanés des années 19901 », *Revue trimestrielle de l'éducation*, Vol. 8, n° 2, Statistique Canada, n° de catalogue 81-003.

Organisation internationale du Travail (OIT).

a. *Rapport sur l'emploi dans le monde*, 1995, 1997, 2001.

b. *Decent Work in Denmark: Employment, Social Efficiency and Economic Security*, 2003.

Bureau international du Travail (2002).

Learning and Training for Work in the Knowledge Society, Genève, BIT.

Jackson, Andrew (2000).

The Myth of the Equity-Efficiency Trade-Off, Ottawa, Conseil canadien de développement social.

Jackson, Andrew (2003).

Good Jobs in Good Workplaces: Reflections on Medium-Term Labour Market Challenges. Ottawa, Congrès du travail du Canada et Caledon Institute of Social Policy, document de recherche n° 21.

Jackson, Andrew (à paraître).

Regulating Precarious Employment: What can we learn from new European models? Ottawa, Congrès du travail du Canada. Deuxième ébauche.

Janz, Teresa (2004).

Les emplois peu rémunérés et l'ascension professionnelle, Ottawa, Statistique Canada, Série de documents de recherche, n° de catalogue 75F0002MIF, n° 003.

Jenson, Jane (1989).

« 'Different' but not exceptional: Canada's Permeable Fordism », *La Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie*, Vol. 26, n° 1.

Jenson, Jane (1990).

« Representation in Crisis: The Roots of Canada's Permeable Fordism », *Revue canadienne de science politique*, Vol. 23, n° 4.

Jenson, Jane (2003).

Redesigning the "Welfare Mix" for Families: Policy changes. Ottawa, Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques, document de travail F/30.

Jenson, Jane (2004).

Catching up to Reality: Building the case for a new social model. Ottawa, Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques, Rapport de recherche F/35.

Jenson, Jane et Denis Saint-Martin (2003).

Building Blocks for a New Welfare Architecture: Is LEGO the model for an active society?, Article préparé pour la 4^e conférence internationale de recherche sur la sécurité sociale, Anvers, Belgique, document de travail n° 9.

Juby, H.; C. Le Bourdais et N. Marcil-Gratton (2003).

Incidence des changements familiaux, de la situation d'emploi et du revenu des parents sur le bien-être économique des enfants : perspective longitudinale, Phase 1 d'un projet en trois volets commandé par le ministère de la Justice du Canada, Ottawa, Justice Canada, Rapport de recherche n° 2003-FCY-2F.

Kenworthy, Lane (2004).

Egalitarian Capitalism, New York, Russell Sage Foundation.

Le Bourdais, C.; N. Marcil-Gratton et H. Juby (2003).

Family Life in a Changing World: The Evolution of the Canadian Family in a Context of Marital and Economic Instability, Article préparé pour *Work, Family, and Health Policy in Canada*, Reddin Symposium, Canadian Studies Centre, Bowling Green State University, Ohio.

Livingstone, D.W. (2002).

Working and Learning in the Information Age: A Profile of Canadians, Ottawa, Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques.

Madsen, Per Kongshoj (2003).

« 'Flexicurity' Through Labour Market Policies and Institutions in Denmark », in *Employment Stability in an Age of Flexibility*, Peter Auer et Sandrine Cazes, éditeurs, Genève, Bureau international du Travail.

Marshall, K. (2003).

« Les avantages de l'emploi », *L'emploi et le revenu en perspective*. Vol. 15, n° 2. Ottawa, Statistique Canada, n° de catalogue 75-001-XPE.

McDaniel, S. et L. Tepperman (2004).

Close Relations: An Introduction to the Sociology of Families, 2^e édition, Toronto, Prentice-Hall.

McFarlane, Susan et Robert Roach (1999).

« Strings Attached: Non-profits & their Funding Relationships with Government », *Canada West Foundation*, n° 4, septembre.

Morissette, René (2002).

« Les gains cumulatifs chez les jeunes travailleurs », *L'emploi et le revenu en perspective*. Ottawa, vol. 3, no 11, Statistique Canada, n° de catalogue 75-001-XPE.

Morissette, René et Marie Drolet (2002).

Dans quelle mesure les Canadiens sont-ils exposés au faible revenu?, Ottawa, Statistique Canada, Direction des études analytiques documents de recherche, n° de catalogue 11F0019MIF, n° 146.

Morissette, René et Anick Johnson (2004).

Gains des couples très scolarisés et peu scolarisés, 1980-2000. Ottawa, Statistique Canada, Direction des études analytiques documents de recherche, n° de catalogue 11F0019MIF, n° 230.

Morissette, René et Anick Johnson (2005).

Les bons emplois disparaissent-ils au Canada? », Ottawa, Statistique Canada, Direction des études analytiques documents de recherche, n° de catalogue 11F0019MIF, n° 239.

Morissette, René et Garnett Picot (2005).

Le travail peu rémunéré et les familles économiquement vulnérables depuis 20 ans, Ottawa, Statistique Canada, Direction des études analytiques documents de recherche, n° de catalogue 11F0019MIF, n° 248.

Morissette, René; Xuelin Zhang and Marie Drolet (2002).

L'évolution de l'inégalité de la richesse au Canada, 1984-1999, Ottawa, Statistique Canada, Direction des études analytiques documents de recherche, n° de catalogue 11F0019MIF, n° 187.

Myles, John (1996).

« When Markets Fail: Social welfare in Canada and the United States », *Welfare States in Transition: National adaptation in global economies*, Esping-Andersen, éditeur.

Myles, John (2005).

Vie adulte différée, comment faire face aux nouvelles inégalités économiques, Ottawa, Conseil canadien de développement social.

Myles, John (2005).

« Egalitarian Politics in Hard Times: Can Welfare States Still Promote Equality? », article inédit.

Conseil national du bien-être social (CNBS).

a. *Un revenu pour vivre?*, Ottawa, CNBS, 2004.

b. *Revenus de bien-être social, 2003*, Ottawa, CNBS, 2003.

Nolan, B. et I. Marx (1999).

« Low-Pay and Household Poverty », *Labour Market Inequalities: Problems and Policies of Low-wage Employment in International Perspective*, M. Gregory, W. Salverda et S. Bazen (éditeurs), New York, Oxford University Press.

- Oppenheimer, V. (1997).
« Women's Employment and the Gain to Marriage: The Specialization and Trading Model », *Annual Review of Sociology*, 23, p. 421-53.
- OCDE (1996).
a. *Caring for the Elderly*, Paris, OCDE.
b. « Inégalités de salaires, emplois à bas salaire et mobilité salariale Earnings Inequality », 1996. Paris, OCDE.
- OCDE (1998).
« Tirer le meilleur parti possible du minimum : salaire minimum légal, emploi et pauvreté », *Perspectives de l'emploi 1998*, Paris, OCDE.
- OCDE (1999).
« Formation des travailleurs adultes dans les pays de l'OCDE : mesure et analyse », *Perspectives de l'emploi 1999*, Paris, OCDE.
- OCDE (2000).
« L'emploi dans l'économie des services : nouveau bilan », *Perspectives de l'emploi 2000*, Paris, OCDE.
- OCDE (2001).
« Caractéristiques et qualité des emplois dans le secteur des services », *Perspectives de l'emploi 2001*, Paris, OCDE.
- OCDE (2002).
a. « Prendre la mesure du travail temporaire », *Perspectives de l'emploi 2002*, Paris, OCDE.
b. « Les femmes au travail : qui sont-elles et quelle est leur situation ? », *Perspectives de l'emploi 2002*, Paris, OCDE.
- OCDE (2003, 2004).
Bébés et employeurs - Comment réconcilier travail et vie de famille, vol. 1, vol. 2 et vol. 3, Paris, OCDE.
- OCDE (2004).
Thematic Review of Canadian ECEC: Canada Country Note, Paris, OCDE.
- Osberg, Lars (2002).
How Much Does Work Matter for Inequality? Time, money and inequality in international perspective, Syracuse, NY, Maxwell School of Citizenship and Public Affairs, Luxembourg Income Study Working Paper No. 326.
- Osberg, Lars, Ed. (2003).
The Economic Implications of Social Cohesion, Toronto, University of Toronto Press.
- Phipps, Shelley (1999).
An International Comparison of Policies and Outcomes for Young Children, Ottawa, Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques, Étude n° F/05.

- Phipps, Shelley et Lynn Lethbridge (2002).
Fitting Kids In: Children and inequality in Canada, Luxembourg Income Study Working Paper Series.
- Picot, Garnett (2004).
Dégradation du bien-être économique des immigrants et causes possibles, Ottawa, Statistique Canada, Direction des études analytiques documents de recherche, n° de catalogue 11F0019MIF, n° 222.
- Picot, Garnett et Feng Hou (2003).
La hausse du taux de faible revenu chez les immigrants au Canada, Ottawa, Statistique Canada, Direction des études analytiques documents de recherche, n° de catalogue 11F0019MIF, n° 198.
- Picot, Garnett; René Morissette et John Myles (2003).
Intensité des faibles revenus au cours des années 90 : le rôle de la croissance économique, des revenus d'emploi et des transferts sociaux, Ottawa, Statistique Canada, Direction des études analytiques documents de recherche, n° de catalogue 11F0019MIF, n° 172.
- Picot, Garnett et John Myles (2005).
L'inégalité du revenu et le faible revenu au Canada : une perspective internationale. Ottawa, Statistique Canada, Direction des études analytiques documents de recherche, n° de catalogue 11F0019MIF, n° 240.
- Picot, Garnett; Myles Zyblock et Wendy Piper (1999).
Qu'est-ce qui explique les mouvements des enfants vers la situation de faible revenu et hors de celle-ci, les changements de situation sur le marché du travail ou le mariage et le divorce?, Ottawa, Statistique Canada, Direction des études analytiques documents de recherche, n° de catalogue 11F0019MIF, n° 132.
- Presser, Harriet (2003).
[*Working in a 24/7 Economy: Challenges for American Families*](#). New York, Russell Sage Foundation.
- Reed, Paul B. et Valerie J. Howe (2000).
« Voluntary Organizations in Ontario in the 1990s », article d'une série du *Non-profit Sector Knowledge Base Report*, 1999 (révisé en 2000).
- Reed, Paul et K. Selbee (2001).
« The Civic Core in Canada: Disproportionality in Charitable Giving, Volunteering and Civic Participation », *Non-profit and Voluntary Sector Quarterly*, Vol. 30, n° 4.
- Saunders, Ron (2003).
« Defining Vulnerability in the Labour Market », Ottawa, Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques, rapport de recherche W/21.
- Saunders, Ron (2005)
« Low-Paid Workers in Canada: Does a Rising Tide Lift all Boats? », Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques, Ottawa.

Saez, Emmanuel et Michael Veali (2003).

The Evolution of High Incomes in Canada, 1920 to 2000, National Bureau of Economic Research Working Papers.

Scharpf, Fritz et Vivien Schmidt, Eds. (2000).

Welfare and Work in the Open Economy. Volume I: From Vulnerability to Competitiveness and Volume II: Diverse Responses to Common Challenges, Oxford, Oxford University Press.

Scott, Katherine (2003).

Le financement, ça compte : L'impact du nouveau régime de financement au Canada sur les organismes bénévoles et communautaires à but non lucratif, Ottawa, Conseil canadien de développement social.

Shavit, Y. et H.P. Blossfeld (1993).

Persistent Inequality. Boulder, Westview Press.

Silver, C. (2000).

« Être présent : le temps que les couples à deux soutiens passent avec leurs enfants », *Tendances sociales canadiennes*, Ottawa, Statistique Canada, n° de catalogue 11-008.

Smeeding, Timothy (2002).

Globalization, Inequality and the Rich Countries of the G-20: Evidence from the Luxembourg Income Study, Luxembourg Income Study Working Paper n° 320.

Smeeding, Timothy (2003).

Government Programs and Social Outcomes: The United States in comparative perspective, préparé pour la conférence Smolensky, « Poverty, the Distribution of Income and Public Policy », University of California-Berkeley.

Statistique Canada (2000).

Femmes au Canada 2000 : rapport statistique fondé sur le sexe, Ottawa, Statistique Canada, n° de catalogue 89-503-XPF.

Statistique Canada et HRDC (2001).

Un rapport sur l'éducation et la formation des adultes au Canada : apprentissage et réussite, Ottawa, Statistique Canada, n° de catalogue 81-586-XIF.

Statistique Canada (2002).

- a. *Profil des familles et des ménages canadiens : la diversification se poursuit, Recensement de 2001*, Série sur le recensement, n° de catalogue 89-576-XIF.
- b. *La diversification de la vie conjugale au Canada*, Ottawa, Statistique Canada, n° de catalogue 89-576-XIE.
- c. *Enquête sociale générale, cycle 16 : la prestation de soins dans une société vieillissante*, Ottawa, Statistique Canada, n° de catalogue 89-582-XIF.

Statistique Canada (2003).

Le revenu au Canada, 2001, Ottawa, Statistique Canada.

Statistique Canada (2004).

Le revenu au Canada, 2002, Ottawa, Statistique Canada.

Statistique Canada (2005).

Apprentissage et réussite : Premiers résultats de l'Enquête sur la littératie et les compétences des adultes, 2003, n° de catalogue 89-603-XWF.

Toronto Community and Neighbourhood Services, City of Toronto (2004).

Cracks in the Foundation. Toronto: Community Agency Survey.

UNICEF (2005).

La pauvreté des enfants dans les pays riches 2005, Bilan Innocenti n° 6, Italie, Fonds des Nations Unies pour l'enfance, Centre de recherches Innocenti, www.unicef.org/irc

Vosko, L.; N. Zukewich et C. Cranford (2003).

« Non-standard Work and Precariousness in the Canadian Labour Market », *L'emploi et le revenu en perspective*, Ottawa, Statistique Canada.

Willms, J. Douglas, Editor (2002).

Vulnerable Children: Findings from Canada's National Longitudinal Survey of Children and Youth. Edmonton, University of Alberta Press et Développement des ressources humaines Canada, Direction générale de la recherche appliquée.

Yalnizyan, Armine (1998).

The Growing Gap: A report on growing inequality between the rich and poor in Canada, Toronto, Centre for Social Justice.

Zukewich, N. (2003).

« Le travail, la condition parentale et le manque de temps », *Emploi du temps et transitions au cours de la vie, 1998*, Ottawa, Statistique Canada, n° de catalogue 89-584-MIF, n° 1.

Zuzanek, J. (2001).

« Le temps consacré aux enfants: est-ce assez ou trop peu? », *Isuma*, Vol. 2, n° 2.